L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 MAI 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
[illegible]
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARDY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 29 MAI.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Scandales a Washington.

Le sénat des Etats-Unis n'est plus comme autrefois une assemblée de sages; on y voit des insulteurs assis à la place qu'occupaient naguère Clay, Calhoun et Webster; on y rencontre des hommes qui s'injurient et se battent comme des crocheteurs: c'est presque un mauvais lieu.

Le 9 de ce mois, M. Charles Sumner, sénateur du Massachusetts, a prononcé, à propos du Kansas, un discours d'une violence inouie et qui dépasse en virulence les harangues les plus révolutionnaires que nous ayons jamais lues.

M. Sumner est malheureusement un homme de talent et il en a déployé beaucoup dans son discours. Il n'en est que plus coupable à nos yeux, car ceux-là ont de grands devoirs à remplir qui possèdent le précieux don de la parole. Le sénateur du Massachusetts a cherché à stigmatiser le Sud et à lui imprimer une honteuse flétrissure. Non content de dire que l'esclavage était le Crime des Crimes, il a signalé tous les Etats où existe cette institution comme de vils repaires de brigands.

Ces généralités, quoique blessantes, eussent peut-être été tolérées, mais l'orateur a pris à tache d'insulter successivement dans son malencontreux discours toutes les notabilités du Sénat. Cass, Douglass, Mason, etc., lui ont répondu, les uns du ton du plus profond mépris, les autres avec une hauteur écrasante. M. Butler, de la Caroline du Sud, était seul absent, et c'est justement lui que M. Sumner avait le plus maltraité.

A l'issue de la séance, M. Brooks, représentant de la Caroline du Sud et parent de M. Butler, entra dans l'enceinte du Sénat, et adressant de vifs reproches à M. Sumner, le frappa rudement sur les épaules et à la tête d'une canne en caoutchouc qu'il avait à la main. Selon une version, M. Sumner, étourdi par les premiers coups, serait tombé sans connaissance sur le parquet et M. Brooks aurait continué à le frapper avec la même violence sans que personne songeât à intervenir. Excellente preuve de peu de sympathie qu'inspirait la victime.

Quoi qu'il en soit, de pareilles scènes dans l'intérieur même du capitole sont déplorables. Nous comprenons que le discours de M. Sumner ait révolté tous les hommes honorables qui l'ont entendu, mais nous ne concevons pas qu'on l'ait châtié dans la salle des délibérations du Sénat. M. Brooks aurait dû attendre au moins que le sénateur de Massachusetts fût hors du capitole, et même alors les voies de fait dont il s'est rendu coupable sont inexcusables. Il est descendu presque aussi bas que M. Sumner, car si celui-ci a été violent en parole son adversaire a été encore plus violent en action. M. Brooks a vengé personnellement et simplement élevé un piédestal à M. Sumner que les abolitionistes du Nord vont maintenant poser en martyr de la bonne cause. Si au lieu de répondre longuement aux odieuses et aux impertinences du sénateur du Massachusetts, on se fut borné à le traiter avec le mépris qu'il mérite et à l'accabler sous quelques unes de ces paroles qui tuent plus sûrement qu'un discours, le châtiment eut été plus complet car l'insulteur eut été humilié.

M. Sumner, on le savait, ne lutte qu'avec la parole; il a pris l'engagement, bien qu'il ne manque point de courage, de ne jamais répondre aux provocations de fait, de ne jamais accepter de défis. C'est un de ces hommes du Nord qui réprouvent les luttes physiques, qui les évitent et qui aiment mieux recevoir dix coups que d'en rendre un. En le frappant, M. Brooks n'ignorait pas qu'il ne s'exposait à aucun danger. Un sénateur du Sud ou de l'Ouest brûle la cervelle au collègue qui ose l'assaillir ou lui plonge un couteau dans le sein. Cette façon de se défendre peut paraitre quelque peu brutale, mais elle est dans nos mœurs. Puisque M. Sumner ne pouvait pas employer ce moyen de défense, pourquoi l'a-t-on frappé?

Mais, nous dira-t-on, sera-t-il donc permis au consulteur de jeter impunément l'injure à la face d'un honnête homme parce qu'il a pris l'engagement de ne pas répondre aux voies de fait? Eh! mon Dieu, serez-vous beaucoup plus avancé lorsque vous lui aurez administré des coups de canne et l'empêcherez-vous de vous injurier une seconde fois? Non, certes. M. Sumner traitera probablement fort mal M. Brooks dans son prochain discours, et la crainte d'un nouveau scandale empêchera M. Brooks de lui administrer une seconde flagellation. Il y a des choses auxquelles il faut bien se résigner. La boue et les immondices sont dans la nature et il est impossible de les éviter.

LE BLOCUS DE SAN JUAN.

Le subrécargue du brick *Brownsville*, capitaine Rodgers, parti de la Nouvelle-Orléans le 5 avril pour San Juan de Nicaragua, vient d'écrire à un de ses amis de la Nouvelle-Orléans pour lui raconter son voyage. On nous communique sa lettre dans laquelle nous lisons ce qui suit:

Aspinwall, 18 mai 1856.

"Nous sommes arrivés à San Juan après une traversée de quatorze jours. Après être restés huit jours devant la ville sans pouvoir pénétrer dans le port à cause du blocus, nous nous sommes vus obligés de reprendre la mer pour aller à Aspinwall où nous sommes arrivés il y a quelques jours et où je débarquerai ma cargaison."

Il est donc hors de doute que San Juan de Nicaragua est étroitement bloqué et qu'aucun navire ne peut entrer dans le port. Nous voudrions savoir en vertu de quelle autorité les Anglais nous en interdisent l'accès. Est-ce à cause de l'état de guerre qui existe entre le Nicaragua et Costa Rica? La Grande Bretagne n'a rien à y voir et ne peut pas s'arroger le droit de secourir l'une des parties belligérantes au préjudice du commerce des neutres.

Si le gouvernement américain ne se hâte d'intervenir pour protéger ses nationaux il deviendra la risée du monde et aura commis la plus insigne lacheté. Il y a trop longtemps que nous faiblissons à l'extérieur et que nous acceptons humblement les avanies dont nous abreuvent les agens de certaines puissances européennes. Le moment est venu de montrer un peu de vigueur et de prouver enfin au monde que nous pouvons et que nous voulons nous faire respecter.

Le brick *Brownsville*, dont il est question plus haut, a été nolisé par un citoyen de la Nouvelle-Orléans qui l'avait chargé de farines, de porc, de whiskey, de graisses, de savons, de bois de charpente, etc., pour le marché de San Juan. On voit que ce chargement n'est guere suspect. Quant aux passagers, il n'y avait à bord que le spéculateur orléanais, une autre personne, puis un médecin et sa sœur. Il n'y avait pas une seule arme sur le navire. Pourquoi donc la frégate anglaise qui s'est avisée de bloquer San Juan a-t-elle empeché le brick d'entrer dans le port? Voilà ce que nous nous demandons vainement.

Nous aimons à croire que M. Pierce prendra de promptes et énergiques mesures pour faire cesser un état de choses si préjudiciable à notre commerce. Nous avons besoin à San Juan de deux bonnes frégates, commandées par des officiers prudents mais déterminés. Il faut qu'à tout prix les intérêts de nos nationaux soient protégés.

Les Passes.—Les passes du Mississipi sont dans un déplorable état et s'envasent chaque jour davantage. C'est dans de pareilles circonstances cependant que le président juge à propos de frapper de son veto la loi du Congrès qui ordonnait l'enlèvement des obstructions! Il faut vraiment que M. Pierce soit frappé de démence ou comprenne bien mal le véritable esprit de la constitution. Le navire *Ocean Star*, venant de Liverpool, le *Clinton* et le *Rosin*, venant de New York, ainsi que le *Aegean*, venant de Boston, sont échoués en ce moment sur la barre, dans la passe du Sud-ouest, et ferment complètement l'issue de sorte qu'aucun navire ne peut entrer dans le fleuve ou en sortir. Le steamer *Bush Warrior* qui est descendu dimanche, trouvant le passage obstrué, a dû remonter jusqu'à l'entrée de la Passe à l'Outre dans laquelle il s'est engagé et d'où il a pu gagner le golfe.

Aux amis du Nicaragua.—Il y aura ce soir une réunion des amis du Nicaragua et de Walker à l'Hôtel des Etats-Unis, rue des Champs Elysées, près du dépôt du railway de Pontchartrain.

Nomination.—Le gouverneur a nommé M. Antonieno Hernandez directeur de pénitencier de la Louisiane, en remplacement de M. Harrison, démissionnaire.

Dépêches Télégraphiques.
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Dernières nouvelles du Kansas

La guerre civile n'est pas terminée!!

Louisville, 28 mai.—Le St. Louis Democrat a appris que l'intention du shérif Jones est de se rendre immédiatement à TOPEKA afin de détruire également cette ville.

Une lettre de Leavenworth dit que toutes les propositions de paix faites par le gouverneur Shannon ont été rejetées et que les Carolinéens du Sud sont déterminés à détruire la ville!!

On a appris que quatre autres meurtres ont eu lieu publiquement.

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

ARRIVÉE DE L'AFRICA.

New-York, 28 mai.—Le navire à vapeur *Africa*, parti de Liverpool dans l'après-midi du 17 mai, vient d'arriver dans notre port.

L'Arago est arrivé à Southampton le 15.

Nouvelles Commerciales.

COTON.—Les transactions de la semaine ont été faibles, par suite des jours de fêtes. Le marché a été ferme, mais sans changement, à l'exception des cotons inférieurs qui sont à une fraction plus bas. Les détenteurs demandent une hausse.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 36,000 balles, dont 7500 prises par spéculation. Les ventes de vendredi ont été de 6000 balles, le marché s'étant clos sans changement.

Les importations de la semaine ont égalé le chiffre de 137,500 balles.

Tout le stock dans le port était de 637,000 balles dont 482,500 de provenances américaines.

Cours: fair Orleans 7d. middling 6 5/16; Mobile fair 6 3/4, middling 6 1/4; Uplands fair 6 3/4, middling 6 1/8.

CEREALES.—Les transactions ont été limitées et les prix étaient même soutenus, sans cependant être plus faibles. La belle farine Ohio valait 37 sh. Pas de changement dans le blé: le rouge se vendait 9 sh. 3d. à 10 sh. 2d; blanc 9sh. 9d. à 9 sh. 11.

Le maïs blanc n'a pas changé et vaut 29 à 30 sh; le jaune et mélangé a fléchi de 1 sh. et vaut 28 sh 6d @ 29 sh.

Provisions.—Le bœuf est maintenu ferme; celui de Cleveland vaut 85 sh. Le porc et le jambon fermes; la graisse abée à obtenir, mais vaut 53 @ 58 sh 6d; suif américain du nord 59 sh 6d.

Marché monétaire.— Londres, 17 mai. —Pas de changement; consolidés au comptant 93 3/4; actions américaines fermes.

Nouvelles politiques.

Les nouvelles apportées par l'Africa n'offrent aucun intérêt.

Le parlement anglais n'était pas en session. Les jours de réjouissances se sont passés avec tranquillité.

Les affaires de l'Amérique Centrale n'ont produit aucune sensation en Angleterre.

Mouvement des rivières.

Louisville, 28 mai—La rivière baisse: 4 pieds sur chûtes et 6 au canal.

Marchés.

New-York, 28 mai—La bonne farine Ohio vaut $6 à 6 1/8; celle du Sud $7 12 1/2 à 9; le blé a un peu fléchi. Le maïs mélangé de l'Ouest 49 1/2, porc mess $18 62 1/2; [illegible] 10 7/8.

Cincinnati, 28—Farine $5 25 à 5 75; graisse 9 3/4.

NOUVELLES ETRANGERES.

Nos journaux français apportés par le *Fulton* nous sont parvenus hier; ils vont jusqu'au 6 courant.

Tout s'oublie vite à notre époque, dit l'*Indépendance Belge*. L'écho retentissant de Paris commence déjà à beaucoup s'affaiblir. On s'est habitué au retour de la paix aussi vite qu'on s'était habitué au bruit de la guerre. Les ratifications viennent à peine d'être échangées, les journaux avaient encore leurs colonnes absorbées par les documents relatifs au traité du 30 mars, et déjà il semble presque que ce traité soit de l'histoire ancienne. On vit vite aujourd'hui.

Le *Constitutionnel* publie une nouvelle correspondance datée de Vienne dans laquelle il s'attache à expliquer pourquoi le Congrès de Paris n'a pas eu à s'occuper de la résolution par laquelle, en 1815, les puissances alliées avaient exclu à tout jamais du trône de France la dynastie napoléonienne.

On attendait à Paris l'archiduc Maximilien-Ferdinand, frère puiné de l'empereur d'Autriche, et l'on parlait même d'une entrevue que ce dernier souverain devait avoir avec Louis-Napoléon.

Le départ de l'empereur Alexandre pour Varsovie devait avoir lieu incessamment. Une dépêche de Saint-Pétersbourg, en date du 3, annonce que le général Suchosanet II est nommé ministre de la guerre en remplacement du prince Dolgorouki qui va représenter l'empereur Alexandre II à Paris.

La discussion sur les stipulations du traité de paix a commencé le 5 au soir devant le parlement anglais. Les débats ont été plus animés à la Chambre des Lords que dans celle des Communes. Lord Derby a très-vivement attaqué la faculté laissée au gouvernement russe de relever les forteresses du littoral oriental de la mer Noire. Lord Malmesbury est revenu sur l'affaire de Kars, ainsi qu'il l'avait annoncé. Somme toute cependant, l'adresse de félicitations à la reine, pour lui exprimer la satisfaction du parlement de la conclusion de la paix, a été adoptée par la chambre haute.

A la Chambre des Communes, aucune résolution n'avait encore été prise, mais nous savons déjà que le vote a été émis à une très-grande majorité. Lord John Russel, fidèle à la politique suivie par lui à Vienne, a parlé en faveur de l'œuvre du Congrès de Paris.

Le gouvernement français continue ses mesures ayant pour but la réduction de l'armée. Un rapport du ministre de la guerre, approuvé par l'empereur, fait passer dans la réserve les militaires de la classe de 1849. Leur nombre est d'environ 52 mille hommes, actuellement répartis entre les armées de l'intérieur, d'Orient, de l'Algérie et de l'Italie. Un second rapport, suivi d'un décret licencie le 4me régiment de hussards, pour réduire les dépenses que nécessite la création de quatre nouveaux régiments de cavalerie de la garde.

Les dernières nouvelles de Constantinople sont du 24 avril. Les plus intéressantes sont relatives à l'insurrection qui a éclaté à la Mecque. Le schérif destitué refuse positivement d'obéir et de céder l'autorité au successeur qui lui a été nommé à Constantinople. Il allègue que le sultan a transgressé la loi du prophète et qu'il s'est souillé au contact des infidèles. Cinquante mille Arabes ont embrassé sa cause et sont prêts à le soutenir dans sa résistance.

L'embarras doit être grand à Constantinople, par la raison surtout que la Mecque, ville sainte, est chaque année le lieu de rendez-vous d'innombrables pèlerins qui affluent de tous les points de la terre où règne le mahométisme et auxquels le rebelle refuse l'accès des lieux consacrés à la mémoire du fondateur de la religion.

Les Cortès espagnoles ont adopté, dans leur séance du 1er mai, un amendement introduit dans la loi sur la presse par un député de la gauche et tendant à imposer aux articles de journaux la signature de l'auteur. Cette disposition, approuvée dans une nombreuse réunion de progressistes l'avant-veille du vote, a été combattue, par un représentant de l'opinion modérée. Elle ne parait pas devoir etre mieux accueillie par les journalistes.

La question du Sund continue à préoccuper le gouvernement de Copenhague. Au moment même où les différentes puissances se rallient plus ou moins à des propositions de capitalisation, la France parait vouloir soulever une très-juste et très-légitime réclamation au sujet d'un droit de transit par voie de terre, établi sur toutes les marchandises qui passent à travers le territoire danois en destination pour Lubeck. Ce droit est très-élevé et a été créé pour compenser les pertes que la création des lignes ferrées dans le nord de l'Allemagne cause au péage du Sund. La France et les villes anséatiques paraissent avoir l'intention d'établir une connexité entre ces deux droits, et entendent stipuler leur suppression ou leur modification simultanée.

Theatre d'Orleans.—Ce soir, dernière représentation de la saison. Les *Amoureux Diables* en feront les frais. Les habitués voudront sans doute être tous présens à la clôture.

CHRONIQUE LOCALE.

Ecoles supérieures du 2me District.—L'examen de l'école supérieure des garçons a eu lieu hier et a été extrêmement flatteur pour les élèves comme pour les professeurs. Cette école, qui le sait, est dirigée par MM. Lamakenière et Romain; M. Lamakenière est un des membres les plus éminents du corps enseignant de la Nlle-Orléans, et M. Romain, qui est lui-même un ancien élève de nos écoles, est rangé avec raison parmi nos plus habiles professeurs.

L'examen de l'école supérieure des demoiselles aura lieu aujourd'hui et demain dans le local de la loge de la Parfaite Union, rue des Remparts entre St Philippe et Dumaine.

2me Cour de District.—Il ne s'est rien fait, hier, à la Première Cour de District, par suite d'une indisposition du juge Robertson. Le juri a été renvoyé.

Devant la 1ère Cour.—Ont été envoyés hier, par le recorder Bright, devant la Première Cour de District:

Julia Artkeckle, f. c. l., pour avoir possédé Mme G. Baya contre sa mer, afin de pouvoir la frapper.

Andrew Winder, pour avoir volé à M. Lindenhäuser, rue Orléans, un collier en or et d'autres bijoux.—L'accusé avoue le délit lorsqu'il fut arrêté et conduisit l'officier dans un endroit où il trouva les bijoux cachés sous une pierre.

Accident.—Owen Lynch, fossoyeur au cimetière du Coteau de la Métairie, est tombé dans deux fosses hier, et a été grièvement blessé. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité.

Vols.—Mme L. Delorme, rue Bienville, accuse M. [illegible] de lui avoir volé six colliers en argent, en [illegible] vingt deux piastres, [illegible] et un étui de cinquante [illegible].

—Ecole, f. c. l., rue Dauphine, dit que Bellosen, [illegible] a volé [illegible].

Homicide.—Le coroner a pratiqué hier, à l'Hôpital de Charité, la levée du corps de James McHall [illegible].

—Une autre enquête a été tenue à l'Hôpital de Charité sur le cadavre de Patrick Wiel, qui est tombé sur des pierres qu'on frappait la scène en se battant, dans l'après-midi du 27 courant, avec Patrick Hughes. Wiel est né en Irlande et avait 48 ans.

—Une troisième enquête a été tenue, à la forge de MM. Wilmott & Donaghe, encoignure Poydras et Pétere, sur le corps de Owen Wilmott, forgeron. Verdict: affection de cœur. Wilmott est né dans l'Etat de Pensylvanie et avait 32 ans. Il était membre de la Compagnie de pompiers No 16.

NOUVELLES DIVERSES.

Un correspondant parisien de la *Gazette d'Augsbourg* écrit, en date du 4 avril, à ce journal:

"Un diplomate étranger qui a des relations avec Saint-Pétersbourg racontait dans un salon que le ministre des affaires étrangères russe avait déjà reçu quarante mille demandes de passeports pour l'étranger; les trois quarts de ces demandes sont pour Paris."

—Le 5 mai, l'impératrice Eugénie a accompli sa trentième année; la reine Victoria, née le 24 mai 1819, va avoir 37 ans. Enfin, le pape Pie IX, né en mai 1792, aura accompli dans ce même mois sa 64e année.

—Mme E. Phin, femme de M. E. Phin, gardien au service de la Compagnie du chemin de fer de Londres et de North-Western, est accouchée récemment de cinq enfants, dont trois garçons nés vivants et bien portants, et deux filles mort-nées.

—La science et l'industrie ont tellement accumulé de travaux gigantesques dans ces temps derniers, qu'on s'étonne à peine des merveilles qu'elles accomplissent sous nos yeux. On n'apprendra cependant pas sans quelque surprise qu'on va creuser, au-dessous de la région des neiges, un tunnel de trois kilomètres de longueur, qui traversera le mont Saint-Bernard au col de Menouve. Cette audacieuse entreprise a trouvé un concessionnaire qui s'en est chargé pour la somme de sept cent dix mille francs.

—La science moderne a créé un certain nombre d'expériences pratiques, telles que l'incubation artificielle, la pisciculture, etc., au moyen desquelles on parvient à modifier la marche et les fonctions ordinaires de la nature animale.

Un nouveau phénomène de la même catégorie, aussi remarquable au point de vue de l'intérêt sérieux qu'à celui de la curiosité, est en ce moment en voie d'étude et de découverte. On sait que chaque poule pond un certain nombre d'œufs par année, et cela pendant une série de cinq ou six années, au bout desquelles ce volatile est frappé de stérilité. Or, l'examen des organes intérieurs de la poule et celui des procédés naturels de formation des œufs ont donné lieu à cette idée qu'il devait être possible de faire produire à une poule, dès la première saison de sa ponte, la totalité des œufs qu'elle est destinée à fournir en cinq ou six années, et dont tous les germes existent, visibles et distincts les uns des autres, au début même de la production. Des expériences très satisfaisantes, et de nature à présager un succès complet, ont été faites à Strasbourg de Cologne, par un des observateurs les plus ingénieux de la race des gallinacés, M. P.... M...., au sujet de la réalisation de ce singulier phénomène, destiné, s'il arrive à bonne fin, à opérer une véritable révolution dans les conditions existantes de l'approvisionnement des œufs et de la volaille.

—L'empereur, au milieu de ses plus graves préoccupations, ne discontinue pas de donner ses soins à l'embellissement du Bois de Boulogne. On me dit qu'un rocher de forme singulière (il représente à peu près un éléphant) qui avait été remarqué à Fontainebleau, va être transporté par morceaux et reconstruit dans la promenade voisine de Paris où il contribuera encore à l'aspect historique du paysage.

—Il paraît qu'on a dessein de faire à Paris une solennelle entrée religieuse au cardinal Patrizi, qui doit venir pour le baptême, et que les cardinaux, archevêques et évêques français seront mandés à Paris pour lui faire un cortège. Un vaisseau français ira chercher en Italie le légat du Saint-Père; une grande promotion dans l'armée et la marine (moindre dans les départements civils) doit signaler aussi les fetes du baptême; on regarde d'avance comme positif que le contre-amiral Pénaud, qui commandait l'escadre de la Baltique lors de l'attaque de Sweaborg, et Pellion, passeront vice-amiraux.

—Le treizième volume de l'*Histoire de l'Empire*, par M. Thiers, va paraître ces jours-ci. On dit qu'il est du plus haut intérêt. Il se divise en trois parties, le Concile, le siége de Saragosse, où l'auteur résume tous les événements de la guerre d'Espagne jusqu'au commencement de 1812, et enfin le passage du Niemen et le début de la campagne de Russie. Il paraît que le chapitre du Concile qui traite des affaires religieuses et du voyage de Pie VII en France, présente un intérêt puissant. Il a été rédigé sur des documents complètement inédits.

TROUBLES EN ORIENT.

On écrit de Jaffa, le 7 avril, à la *Presse* de Paris:

La lecture du hatti-humaïoun a déplu à la population musulmane de Naplouse, qui de tout temps s'est signalée par le fanatisme de ses habitants. Trop souvent la presse européenne a eu à enregistrer des scènes regrettables qui ont fait la réputation de cette ville en Orient. Les esprits étaient donc déjà émus.

Presque à la même date arriva de Jérusalem l'évêque protestant, M. Gobat, qui fit placer une petite cloche dans la chapelle évangélique. Ce fait paraîtra tout naturel en Europe; mais en Orient les cloches sont formellement interdites dans les églises chrétiennes; on n'en entend guère qu'à Constantinople et à Smyrne, et elles n'y ont été placées qu'à la suite de longues négociations.

Quelques jours après arrivèrent des touristes anglais qui établirent leurs tentes hors de la ville. Le 4, une querelle s'éleva entre ces Anglais et des habitants: les causes n'en sont pas bien connues. On rapporte qu'un boulanger vint se présenter dans l'une des tentes, échangea quelques mots avec les voyageurs, et tout à coup saisit l'un d'eux à la gorge. Celui-ci, sentant la respiration lui échapper, se croyant perdu, tira de sa poche un pistolet, tira et traversa du coup l'agresseur.

A ce bruit, d'autres musulmans qui étaient près de là, arrivent et se jettent sur l'Anglais en poussant des cris pour ameuter la population. La foule arrive, on traîne le prisonnier chez le gouverneur; dans la route, il fut l'objet des plus indignes traitements.

Le gouverneur n'avait qu'une chose à faire pour sauver l'Anglais, c'était de l'arrêter, et c'est ce qu'il fit. Il envoya chercher le boulanger qui avait reçu un coup de pistolet; ce n'était plus qu'un cadavre. Puis, après une enquête sommaire, il renvoya la foule en annonçant qu'il allait en référer à son chef, Kiamil Pacha, gouverneur à Jérusalem.

Les habitants insistèrent pour qu'on leur rendit le prisonnier; le gouverneur ne céda ni aux instances ni aux menaces. La foule se répandit dans la ville, en jurant de se venger sur les chrétiens. Malheureusement, le gouverneur n'a, pour ainsi dire, aucune force à sa disposition. Toute la Syrie se trouve dans ce cas.

Le gouverneur général, Kiamil-Pacha, qui a à réprimer les luttes intestines des peuplades de la montagne de Naplouse et à maintenir en respect les Bedouins de la plaine, a tout juste un bataillon sous ses ordres. Il a beau déployer une infatigable activité, courir de tous côtés, il est impossible, avec de si faibles ressources, de faire respecter l'ordre par d'aussi turbulents administrés.

Le gouverneur dut se contenter de faire saisir deux des meneurs, espérant que cet exemple de sévérité calmerait l'effervescence; le contraire arriva: il ne fit qu'exaspérer la population musulmane.

Tous coururent à la maison de l'agent de France, où malgré la résistance des cavas, ils amenèrent le pavillon, le déchirèrent et mirent en pièce le mât qui le portait. De là, ils passèrent par l'église grecque, forcèrent la porte, brisèrent les images et pillèrent tout ce qui s'y trouvait de précieux. A la chapelle protestante, ils descendirent la cloche. L'agent consulaire ne fut pas plus respecté; le mât de pavillon fut brisé et le pavillon déchiré.

Leur rage ne s'arrêta pas là; un crime affreux mit le comble à ces actes de sauvagerie. En se dirigeant vers le domicile de l'agent de Prusse, ils rencontrèrent son père sur la route, un pauvre vieillard, qui fut assassiné à coups de poignard. Son cadavre resta toute la journée sur la route, insulté par les passants, traîné, dit-on, à plusieurs reprises. Puis le pavillon de Prusse eut le même sort que ceux de France et d'Angleterre.

Il se mirent ensuite à la recherche du curé grec, qui aurait vraisemblablement eu le même sort que le père de l'agent consulaire prussien, s'il n'eût eu le temps de se réfugier, avec quelques autres personnes, dans une cachette où il ne fut point trouvé.

Tels sont les faits déplorables que nous rapportent des habitants de Naplouse qui ont fui la ville. Je vous laisse le soin d'en tirer les conséquences.

Commerce français.

On lit dans le Bulletin commercial de la *Presse*:

La fabrique de Paris était restée en retard du mouvement de reprise qui s'était manifesté, dès les premières nouvelles certaines du rétablissement de la paix, dans la plupart de nos manufactures de province; mais elle parait enfin sortir de cet état de stagnation. Elle a reçu cette semaine des commissions assez nombreuses, tant des départements que de l'étranger.

Il a suffi que le traité de paix fût publié officiellement pour faire disparaître toutes les hésitations, et les achats auraient eu probablement plus d'importance si la cherté des produits, provenant de la hausse des matières et de la main d'œuvre, n'avait pas fait reculer quelques commissionnaires, qui se sont bornés à prendre quelques échantillons. Mais il n'est pas probable que les prix subissent de quelque temps une baisse sensible en fabrique, et comme les approvisionnements sont partout fort réduits, les acheteurs seront forcés de se soumettre à la hausse actuelle. En attendant, la spéculation est animée sur les matières premières; les fabriques et les manufacturiers hâtent de s'approvisionner dans l'espoir d'une bonne campagne d'été.

La vente en détail est soutenue dans les magasins de nouveautés. Elle aurait probablement plus d'activité, si le changement de la température et le retour du froid, dernier adieu de l'hiver, n'avaient pas suspendu les départs pour la campagne et les emplettes d'étoffes légères.

Un mouvement très vif a eu lieu dans la vente des fers et des bois de construction. On se prépare à des travaux considérables pour cet été, et les artistes sont tenus en haleine. Il est question de rallumer les feux de plusieurs forges dans les départements de la Haute-Marne et de la Moselle, afin de satisfaire aux nombreuses demandes de tôle et de fonte.

Nicaragua.—Assemblée!

Les amis du Nicaragua se réuniront JEUDI SOIR, 29 du courant, au U. S. Hotel de Mme Caldwell, [illegible] afin de concourir [illegible] Walker à une [illegible].

[illegible]

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS! 28mai

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGENE SUE.

V.

Nous achèverons en quelques mots de faire connaître au lecteur monsieur et madame Dumirail. Celui-ci, âgé d'environ vingt ans de plus que sa femme, qui atteignait alors sa quarantième année, s'était tardivement marié: d'abord résolu à rester célibataire, parce que, aimant passionnément l'agriculture et la vie retirée, il savait qu'un petit nombre de femmes peuvent se résoudre à séjourner constamment à la campagne, et que celles qui acceptent cette situation s'y résignent de si mauvaise grâce, que les continuels ressentiments de leur ennui attristent ou révoltent leur mari, selon la nature de son caractère, et rendent souvent ainsi la vie comme intolérable.

Lors de l'un des voyages qu'il faisait à Genève pour le placement des produits de son domaine, monsieur Dumirail rencontra plusieurs fois chez le marchand de bois qui lui achetait les coupes de ses futaies la nièce de ce négociant, jeune femme de vingt ans à peine, veuve d'un riche cultivateur du pays de Vaud; elle était sinon belle, du moins très attrayante en lisait sur sa physionomie ouverte, intelligente et douce, la droiture de son esprit, la bonté de son cœur, le charme de son caractère. Cette jeune femme causa une vive impression à monsieur Dumirail; elle était orpheline, veuve, sans enfants; son patrimoine lui assurait une grande aisance. Cette dernière considération influa beaucoup sur les projets de mariage de monsieur Dumirail, non qu'il fût cupide, tant s'en fallait! mais il pensait sagement que si la jeune veuve, malgré la disproportion des âges, consentait à l'épouser, à partager sa retraite et ses goûts! elle saurait à quoi elle s'engageait et agirait librement, puisque les biens qu'elle possédait lui permettaient de choisir un époux à son gré ou de vivre indépendante.

Monsieur Dumirail, homme loyal, pénétré de ses devoirs et certain de les dignement accomplir, adressa ses offres de mariage à la jeune veuve. Celle-ci, appréciant comme elle le devait la valeur morale de monsieur Dumirail, et trouvant toutes les garanties de bonheur possibles dans la parfaite conformité de leurs vœux, de leurs habitudes, et dans leur sympathie mutuel, accepta les propositions de monsieur Dumirail; la félicité que tous deux attendaient de cette union dépassa leur espoir; le plus léger nuage ne l'obscurcit jamais, et depuis plus de vingt ans qu'elle durait, les seuls chagrins dont monsieur Dumirail eût ressenti l'atteinte furent d'abord le passager refroidissement de madame San-Privato, sa sœur, très vivement contrariée de le voir se marier à quarante ans, habituée qu'elle était depuis longtemps à penser qu'il resterait célibataire et à désirer qu'il en fût ainsi pour plusieurs motifs; mais le temps, et surtout la nécessité de s'accommoder d'un événement qu'elle ne pouvait empecher, effacèrent peu à peu (du moins en apparence) les ressentiments de madame San-Privato; et plus tard, lors des divers séjours qu'elle fit chez son frère, au Morillou, elle vécut en très-bons termes avec sa belle-sœur.

L'autre chagrin dont souffrit longtemps monsieur Dumirail fut causé par la mort tragique de son frère Ernest, qu'il aimait de la plus vive affection, et qui, selon la croyance générale, avait été tué en duel par le peintre Wagner. Toutefois, quoique monsieur Dumirail ne doutât pas que Jeanne ne fût véritablement sa nièce, bien qu'il fût instruit de la coupable faiblesse de la mère de la jeune fille.

Charles Delmare, ainsi que nous l'avons dit accompagna monsieur et madame Dumirail dans leur appartement; et bientôt l'entretien suivant commença:

—Mon cher voisin,—dit monsieur Dumirail à Charles Delmare,—depuis trois ans que s'est établie notre intimité, dont ma femme et moi nous nous félicitons chaque jour, nous vous considérons comme l'un des membres de notre famille; aussi nous désirons vous consulter aujourd'hui sur l'une des plus graves déterminations que nous puissions prendre.

—Et, contre notre habitude, dit à son tour madame Dumirail,—mon mari et moi, nous différons en quelques points de manière de voir au sujet de la résolution dont il s'agit.

—J'ajouterai, mon cher Delmare, que ma bonne Julie, après m'avoir soumis ses objections, voulait absolument subordonner sa décision à la mienne; je m'y suis refusé, parce que ses objections, je l'avoue, ont ébranlé mon opinion première. Or, dans ce doute, nous sommes convenus de vous soumettre la question.

—Votre confiance m'honore et me touche; j'y répondrai de mon mieux,—dit Charles Delmare d'un ton pénétré.—De quoi s'agit-il?

—D'un projet de mariage,—reprit monsieur Dumirail.

Et sa femme ajouta:

—D'un projet de mariage entre Jeane et Maurice.

—Je ne saurais être votre arbitre,—reprit Charles Delmare en tâchant de sourire afin de dissimuler sa vive émotion;—mon jugement ne serait pas impartial.

—Pourquoi cela, mon ami?

—Parce que je crois m'être aperçu depuis quelque temps que Jeane et Maurice éprouvent l'un pour l'autre un sentiment plus tendre que l'affection fraternelle, et, selon moi, leur mariage assurerait leur bonheur à venir. Vous voyez donc, mes amis, je ne puis être, pour ainsi dire, juge en ma propre cause, car cette union me semblait très désirable.

—Mon cher M. Delmare, votre réponse motivait à l'instant fin à notre dissentiment si mon mari et moi différions d'avis au sujet du mariage en lui-même, mais il n'en est pas ainsi.

—Sur quel point, madame, différez vous donc d'opinion avec monsieur Dumirail?

—Faut-il rapprocher ou reculer l'époque de cette union? Dans ce dernier cas, devons-nous instruire Jeane et Maurice de nos desseins? Vaut-il mieux, au contraire, le leur laisser ignorer? Telles sont les questions, secondaires sans doute, mais cependant très importantes, vous le voyez, qui nous divisent, ma femme et moi. Nous comptons sur vos conseils et votre amitié éclairée pour mettre un terme à nos indécisions.

—En ce cas, je vous dirai: Mariez Maurice et Jeane le plus tôt possible. Mon opinion à ce sujet est encore renforcée par un incident de cette journée, incident dont j'ai été vivement frappé.

—Voulez vous parler, mon ami, de l'offre faite à Jeane par Maurice de partager son trône de luzerne?

—Cette circonstance a sa valeur, mais il s'agit d'une autre remarque.

—Laquelle donc, monsieur Delmare?

—Madame, lorsque tantôt, après la fenaison, la récolte a été rentrée, grâce à la violente activité de Maurice, vous l'avez entendu, venant à vous, s'écrier:—"Lorsque je vous une chose, il faut qu'elle soit. J'avais dit que le foin serait rentré avant la pluie.... c'est fait." Eh bien! je l'avoue, son accent, sa physionomie, son regard, m'ont en ce moment profondément impressionné. Je dirai plus....

—Pourquoi vous interrompre, mon cher Delmare?

—En effet, toute réticence de ma part en une circonstance aussi grave que celle-ci aurait de graves inconvénients.... vous saurez donc toute ma pensée. Or, tantôt, en voyant éclater sur la belle et virile figure de Maurice cette indomptable énergie de vouloir qui le caractérise.... en le voyant si jeune, si impétueux, je me disais: Si au lieu d'être élevé sous vos yeux, instruit, formé au bien par vos conseils, par vos exemples, depuis son enfance; si, au lieu de ressentir un goût décidé pour la vie des champs, d'avoir ainsi, pour ainsi dire, une ligne de conduite tracée d'avance.... l'avenir de Maurice devait être livré aux hasards des circonstances imprévues.... je serais très alarmé.

—Cette alarme, mon cher Delmare, me semble naître de l'affection que vous portez à notre fils,—dit M. Dumirail;—croyez-moi, ses bonnes qualités natives le sauvegarderaient assurément des passions mauvaises.

—Mon ami, je ne partage pas cette confiance absolue,—reprit Charles Delmare;—en raison même de son naturel ardent, énergique, passionné, Maurice est accessible aux grands entraînements; il sera toujours de ceux-là qui restent fidèles au bien tant qu'ils vivent parmi les gens de bien, mais qui dans un mauvais lieu peuvent, plus aisément que d'autres, se laisser égarer; aussi faut-il surtout les préserver des tentatives du mal, en un mot, de l'OCCASION DE FAILLIR...... tant qu'ils sont dans l'âge de l'effervescence des passions. Aussi, je ne saurais trop le répéter, mariez Maurice le plus tôt possible.... son cœur vient de s'éveiller à l'amour. Il aime Jeane, il en est aimé; tous deux sont purs. Cette union, grâce à Dieu, ne sera pas de celles où l'époux apporte à la jeune épouse une âme déjà flétrie, des sens blasés; le mariage sera pour ces deux jeunes gens le plus doux des liens. Maurice se passionnera pour sa femme; plus tard, pour ses enfans et pour ses devoirs de père; ces devoirs, il les accomplira avec la chaleur de cœur, la puissance de volonté qui le caractérisent; cette existence paisible, laborieuse, qui lui plait déjà tant, lui deviendra plus chère encore partagée par une compagne bien aimée, entourée d'une jeune famille; ainsi s'écouleront pour lui, dans l'enchantement prolongé d'un premier amour, la période de vingt à vingt-six ou vingt-huit ans; ces années les plus critiques de l'homme. Dès lors, ainsi qu'on le dit vulgairement, *le pli sera pris*, la pratique et l'amour des vertus domestiques seront pour jamais enracinés dans l'âme, et, qui mieux est, dans les habitudes de Maurice. Ses enfans grandiront, il faudra songer à leur établissement; de sorte que, les devoirs s'ajoutant aux devoirs, Maurice, sans risquer de faillir, atteindra la maturité de l'âge, au milieu des douces joies de la famille et des graves préoccupations qu'elle engendre; il vivra, il aura vécu, dans cette solitude, aussi heureux que vous et votre douce compagne. Hâtez donc, je vous le répète, le mariage de Maurice et de Jeane; ce mariage contient en germe leur félicité à venir.

Après avoir écouté, ainsi que sa femme, avec une attention profonde, les conseils de leur ami, conseils auxquels son expérience des passions orageuses et sa connaissance des hommes donnaient une irrécusable autorité, monsieur Dumirail répondit:

—Il faut marier Jeane et Maurice le plus tôt possible.... tel était, tel est encore mon avis, mon cher Delmare, surtout après vous avoir entendu; cependant, je diffère avec vous d'opinion, en ceci.... que, sans être aveuglé par la tendresse paternelle.... je suis persuadé que Maurice, doué comme il l'est par la nature, élevé comme il l'est par sa mère et par moi.... enfin, profondément imbu des excellents conseils que vous lui avez souvent donnés, sortirait sans malencontre des épreuves où vous verriez pour lui une occasion possible de défaillance.... mais, quoi qu'il en soit, je crois, ainsi que vous, opportun de hâter l'union de ces deux enfants, contre l'opinion de ma chère Julie.... [illegible]

[illegible]

notre fils? Son caractère, complètement formé, nous offrirait alors des garanties durables pour le bonheur de Jeane.

—Madame,—reprit Charles Delmare,—votre principale objection repose sur l'extrême jeunesse de Maurice.... Il a vingt ans passés. Admettons que vous reculiez l'époque de cette union jusqu'à ce qu'il ait vingt-quatre ou vingt-cinq ans? Certes, à cet âge, et ainsi que vous le dites, madame, le caractère d'un homme est désormais formé, trempé, mais à la condition expresse d'avoir été éprouvé. Or, pendant ce laps de temps, à quelles épreuves, à quelles tentations aura donc été exposé Maurice?.... Dieu merci! à aucune. Telle est la douce uniformité de votre vie qu'elle sera demain ce qu'elle est aujourd'hui. Cette existence heureusement exempte d'écueils lui suffit, plait à ses goûts, les satisfait; il n'en désire pas connaître d'autre. "Enfant de nos montagnes, me disait-il encore ce matin, je veux y mourir." Vous devez vous féliciter de cet attachement passionné au sol natal.... l'encourager de tout votre pouvoir, car il n'entre pas, que je sache, dans vos projets, de vous séparer de Maurice et de le faire voyager?

—Non certes!—dit vivement madame Dumirail,—je serais trop inquiète de savoir mon fils éloigné de nous.

—Cette inquiétude, je la partagerais, madame. Ainsi donc, selon toute probabilité, Maurice ne vous ayant jamais quittés, sera, dans quatre ou cinq ans, ce qu'il est aujourd'hui, rempli de tendresse et de vénération pour vous, essentiellement bon et généreux, ingénu, docile, ardent au bien, ignorant le mal, et confiant comme toutes les âmes pures et droites; ou un mot, plus que personne capable d'assurer le bonheur de Jeane....Or, si vous admettez ceci, madame, qu'aurez-vous gagné à retarder ce mariage de plusieurs années? (à continuer.)

Décédée le 28 courant, EMILIE PIQUERY, âgée de dix-neuf mois, fille de Félix Piquery et de Marie Céleste Casou Piquery. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu cet après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la rue Melpomène, entre Liberty et Howard.

Contrefaçon.—L'attention du public est appelée sur une contrefaçon des célèbres Amers du Dr Hostetter. Depuis que ce remède est répandu, des individus les ont imités et, dans certains cas ont acheté de vieilles bouteilles qu'ils ont remplies. Nous engageons les acheteurs à ne s'adresser qu'aux marchands respectables. Les véritables Amers sont recouverts d'un métal sur lequel le nom est inscrit.
A vendre par E. J. HART & Co, No 20, rue Tchoupitoulas.
CADY & HOLMES, No 7, rue Gravier.
J. WRIGHT & Co, 21 et 141 rue de Chartres
27mai—6m

VIEILLES PLAIES, ULCERES, &c.
AFIN de prouver aux incrédules l'efficacité du WASHINGTON PURDIER et du WASHINGTON SALVE, nous GARANTISSONS LA GUERISON, des vieilles plaies, ulcères, &c, les plus dangereuses. A vendre par les propriétaires,
MICKLEJOHN & Co. 103 rue Poydras,
A vendre également par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres
26mai—6 E. O. O. WOODMAN.

Préparation céphalique—Prof. Wood. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'excellente préparation du professeur Wood, pour les cheveux. Tous ceux qui l'ont employée, la recommandent fortement. C'est aujourd'hui la plus célèbre qu'il y ait aux Etats-Unis.
A vendre par THOMAS RANKIN, JAMES SYME,
A vendre, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
26mai

LE GRAND REMEDE RUSSE
POUR LE BIEN PUBLIC.
Chaque mère devrait avoir une boîte sous main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.
REMEDE RUSSE DE READING.
C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brulures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la teigne, l'urticaire, le [illegible], les maladies de peau, les rhumatismes; il est recommandé pour les panaris, la suppuration, les morsures de puces et d'araignées, les engelures, la surdité, les gerçures des lèvres et les verrues. Le verbe de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans; elle ne sort jamais de la prescription de médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule apportée de la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui en ont fait usage et l'ont recommandé. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boites en fer blanc sur la couverture desquelles il y a une gravure d'un cavalier au galop. Chaque boite est enveloppée dans une feuille sur laquelle est l'étiquette [illegible].
REDDING & Co., propriétaires, Boston, Massachusetts.
A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres
9 fev—1an

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
28 mai 1856.
A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. M. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie, en remplacement de M. Jos. [illegible], démissionnaire.
Par ordre, M. O. J. TISDALE, Trésorier.
29 mai—1 m

Hotel Bellecourt,
A LA BAIE ST-LOUIS.
L'HOTEL BELLOCARD, situé à la Baie St-Louis, et si avantageusement connu des touristes, vient d'être complètement restauré et disposé pour la réception des voyageurs. Mme Bellocard a fait les améliorations les plus importantes dans le service de la table, et l'excellence de sa cuisine est bien connue. Les pensionnaires trouveront chez elle tous les agréments qu'ils peuvent désirer. 29 mai—1m

Billets perdus.
LE billets suivants, tirés à l'ordre des soussignés et endossés par eux:
C. C. Gaines & Co, 11 mars 1856, 4 mois ... $2,902 00
A. F. Cochran & Hall, 5 avril 1856, 90 jours de date ... 751 50
Nash, Sammons & Co, 26 avril 1856, 90 jours de date ... 2,431 15
Payne, Steele & Co, 14 avril 1856, 4 mois ... 1,237 50
Le public est prévenu de ne pas négocier ces billets, le paiement en ayant été arrêté. Les personnes qui les auraient trouvés est priée de les rapporter à TUFTS & HOBART, No 52, rue Gravier.
27 mai—3

Perdu le 20 courant,
UN MANDAT de cent-vingt piastres tiré par MM. Choppin & Roman sur Mme. Roman & Kerzan, cessionnaire par Costa & Co. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit mandat, le paiement en ayant été arrêté. 28 mai—1

ENSEIGNEMENT.
EUGENE DUBEE, Docteur-ès-lettres, désire trouver une emploi de PROFESSEUR dans une famille, soit à la Nouvelle Orléans, soit à la campagne. S'adresser au bureau de l'Abeille. 28mai

AVIS.
A PARTIR de ce jour je ne paierai aucune dette que pourra contracter Mme Joseph Jean. Nouvelle-Orléans, 29 mai 1856. JOSEPH JEAN. 29 mai—3

ARTICLES DE PECHE.
A vis aux pêcheurs.
REÇU par le steamer Granada, de New York. Un assortiment considérable d'articles pour la pêche à la ligne. Entre autres:
100,000 hameçons de Limerick, de tous les Nos et de tous les genres.
400 douzaines hameçons montés crin, cuivre, argent, etc.
25 douzaines cannes à pêche assorties.
50 do bouchons flottans.
10 do reels de toutes grandeurs.
Un grand choix de lignes soie unies et tordues, de toutes qualités et grandeurs.
Un grand choix de lignes chanvre.
Un grand choix de lignes en soie, coton, etc.
100 douzaines moulinets artificielles.
25 grosses de plomb de toutes grosseurs.
5 do hameçons Yankee double.
Un assortiment de lignes toutes montées et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne, vendues à des prix très bas, chez LION & PINSARD,
29mai 66 et 68 rue Royale, encoig. Bienville

Pistolets et carabines de salon, armes dites Monte-Christo.
REÇU par la voie du nord et en vente chez LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, encoig. Bienville
Un assortiment de pistolets et carabines de salon armes de Flobert, inventeur.
Pistolets depuis 7 pouces, calibres 6 et 9 m.
Carabines 6 et 9 millimètres.
Pistolets revolver à 6 coups, également de Flobert
50,000 capsules à balles et à plomb 6 m.
25,000 do do et à plomb 9 m.
Il ne reste plus que 3 carabines et quelques pistolets. 29 mai

Magasin de Confiseur, A VENDRE.
LE magasin bien connu, encoignure Hôpital et Remparts. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou à Ant. Giraud, 44, rue Vieille Levée. Le magasin sera disponible vers la fin d'août prochain.
Nouvelle-Orléans, 28 mai 1856. F GRAS, Boulanger
29 mai—6f Esplanade et Vieille-Levée

ON désire acheter UNE DOMESTIQUE de dix ou douze ans. S'adresser à l'Académie de Jefferson, No 55, rue Bourbon. 28 mai—6f

CHEVAUX—20 balles de 160 pièces chacune, reçues par le steamer Granada, venant de New York. A vendre par G. A. GRAHAM, 28 mai—12 96 rue Gravier

HUILE D'OLIVE—2000 paniers Pignoni & Menfuo, en grandes et demi bouteilles. A vendre par C CAVAROC & Co, 28mai—6f 146 rue Royale

VIN BLANC—1000 caisses vin blanc, Haut Sauterne et marque de Lur Saluce. A vendre par C CAVAROC & Co, 28 mai—6f 146 rue Royale

ABSYNTHE—100 caisses absynthe E. Pernod; 20 caisses de Sauvageol, Brunston & Co; 60 caisses Kirsch Edouard Pernod. A vendre par C CAVAROC & Co, 28 mai—6f 146 rue Royale

SARDINES A L'HUILE—100 caisses sardines à l'huile en demi et quarts de boites, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28mai—14f 22, rue de la Vieille-Levée.

PEINTURE DE ZINC—40 colis de Vieille Montagne et autres fabricants de Paris, en boites carrées et en barillets, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28mai—14f 22, rue de la Vieille-Levée

VERT DE PARIS—50 caisses vert de Paris véritable en boites de 1, à 6 liv., importé et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28mai—14f 22 rue de la Vieille-Levée.

SULFATE DE QUININE—[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28mai—14f 22, rue de la Vieille-Levée.

[illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 22, rue de la Vieille-Levée.

GENIEVRE—[illegible]

QUININE—200 onces quinine Pelletier, [illegible] & Co, [illegible] Tchoupitoulas

VIN [illegible] rue Tchoupitoulas

RHUM [illegible] & Co, [illegible]

Ticket Américain.

POUR MAIRE:
CHARLES M. WATERMAN.

POUR CONTROLEUR:
THOMAS THEARD.

POUR COMMISSAIRE DES RUES:
P. AMEDEE GUYOL.

POUR RECORDERS:
Premier District .... Edouard Seith.
Second District .... J. L. Fabre.
Troisième District .... Joseph Solomon.
Quatrième District .... François Gauthier.

POUR ALDERMEN:
Premier District { L. H. Place, A. Landry, H. M. Summers.
Second District { Augustus Montgomery, Adolphe Dupré.
Troisième Dist. { P. S. Wiltz, J. V. Gourdain.
Quatrième Dist. { John T. Barrett, Benj. S. Harrison.

POUR ASSISTANTS-ALDERMEN:
Premier District—1er Ward—S. E. Day. J. M. Campbell.
2d Ward—John M. Hall, A. W. Cooper.
3me Ward—E. R. Bailey. C. Boutter.
Second District—4me Ward—W. M. Fleming, E. W. Hibbard,
5me Ward—Victor Bédit.
6me Ward—John B. Holland.
Troisième District—7me Ward—Léonce Burthe.
8me Ward—S. P. De Labarre.
9me Ward—W. C. Raymond.
Quatrième Dist.—10me Ward—J. H. Oliver.
11me Ward—J. J. Norment.
16 mai—6f

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
City Hall, 28 mai 1856.

CONFORMEMENT à une loi de la Législature de cet Etat, intitulée "loi pour modifier une loi destinée à consolider la ville de la Nlle-Orléans, et pour l'administration de ses affaires et approuvée le 12 mars 1856".

Avis est donné qu'une élection sera tenue par les votants de la ville de la Nlle Orléans LUNDI, deuxième jour de juin, 1856, pour les officiers et les membres du Conseil Commun, savoir:

Maire de la ville de la Nlle Orléans,
Contrôleur de la ville de la Nlle-Orléans,
Commissaire des rues de la ville de la Nlle-Orléans.
Les officiers ci-dessus mentionnés seront élus par toute la ville.

Quatre Recorders seront élus par district, savoir: Un Recorder pour chaque District de la ville de la Nlle-Orléans.

Neuf membres du Conseil des Aldermen, comme suit:
Trois Aldermen par le Premier District,
Deux Aldermen par le Deuxième District,
Deux Aldermen par le Troisième District,
Deux Aldermen par le Quatrième District.

Quinze membres du Conseil des Aldermen Assistants, comme suit:
Six Aldermen Assistants par le Premier District, deux par chaque ward du dit District.
Quatre Aldermen Assistants par le Deuxième District; deux par le quatrième ward et un par chaque ward du dit District.
Trois Aldermen Assistants par le Troisième District; un par chaque ward du dit District.

Les bureaux, pour la dite élection, seront tenus aux endroits suivants et sous la surveillance des inspecteurs et greffiers dont les noms suivent:

1er Precinct—A la maison d'école, encoignure Palmier et Richard—Inspecteurs: James Ross, J. B. Walton et Wm G. Mullen—Greffiers: Peter Fosson et W. W. McGarity.

2me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 20, rue Thalie, entre Apollon et Bacchus. Inspecteurs: James Beggs, John Plattsmeyer et Benjamin Bloomfield. Greffiers: H. V. Rodes et Wm H. Wheaton.

3me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers Artisans No 6. Inspecteurs: Burlamer Turner, F. Charlaville et Dr Ames. Greffiers: Ed. Grinnell et John Roach.

4me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers Jackson No 18. Inspecteurs: Thos. H. Shields, Alexander Hart et Henry D. Ogden—Greffiers: W. C. Lytle et G. E. Mandell.

5me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers Perseverance No 13, encoignure Natchez. Inspecteurs: T. Wykman, Isaac Chandler et H. Judson—Greffiers: W. W. Hubbard et J. Hufty.

6me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 3, encoignure Perdido et Carondelet. Inspecteurs: Robert Conway, Henry Yiernace et R. W. Adams—Greffiers: C. T. Eslin et T. R. Hurst.

7me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 14, rue Commune. Inspecteurs: Jas. Lindsey, H. L. W. Phipps et T. B. Harper—Greffiers: W. J. Beecher et J. Hamburger.

8me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville. Inspecteurs: S. H. Fulton, Samuel Hamilton et M. Scott—Greffiers: C. Flechier et T. W. Collins.

9me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 15, rue de Bayou, près Conti. Inspecteurs: T. Delaup, J. Slessner et P. A. Brillinger—Greffiers: R. Flores et J. W. Hernandez.

10me Precinct—Au bureau du Coroner, rue St Pierre, en face de l'ancien Hôtel de Ville. Inspecteurs: J. Dubuc, G. Jacques et H. L. Pagès—Greffiers: A. Bordenet et J. W. Wingfield.

11me Precinct—A l'entrée de la salle de bal de la Nlle-Orléans, rue d'Orléans. Inspecteurs: E. Deleste, J. A. Boyer et H. R. Grammont—Greffiers: O. Delery et A. Dejean.

12me Precinct—A la maison de pompe de la Compagnie de Pompiers No 10, rue Douane, entre Remparts et St-Claude. Inspecteurs: J. T. Moreau, W. Andry et C. De Villiers. Greffiers: F. Percy et C. Carrigne.

13me Precinct—A la maison de Pompe de la Compagnie de Pompier. No. 4, rue de l'Hôpital, entre Bourbon et Royale. Inspecteurs: Jules Cassard, John T. Dufour et P. Malochée. Greffiers: G. Boyé et John L. Gordon.

14me Precinct—A la maison de Pompe No. 2, chemin du Bayou. Inspecteurs: T. Drouet, G. Boux et F. M. Orest. Greffiers: W. Labatut et A. Petitpain.

15me Precinct—A l'Ecole de la rue des Grands Hommes. Inspecteurs: F. C. Laville, E. Shaw et M. Dodart. Greffiers: A. Toca et Lacarpentier.

16me Precinct—Au marché Breton. Inspecteurs: F. Chalbot, S. Andler et P. O. Labatut. Greffiers: P. Casanova et E. Leuf.

17me Precinct—A la maison de pompe de Mithe bery. Inspecteurs: John Jacobs, Anthony O'Neil et C. Pigot. Greffiers: Wm. Richardson et J. Jacobs.

18me Precinct—A la maison de Pompe de la Compagnie de Pompiers No 8, Inspecteurs: James Brooke, James Bagnall et S. R. Roff. Greffiers: Alexander Lee et Félix Contanne.

19me Precinct—Au dépôt du chemin de fer du golfe de Mexique. Inspecteurs: J. B. Ducoing, S. P. Barnett et George Hooper. Greffiers: F. Newman et John Newman.

20me Precinct—Au bureau de la Presse à coton des Grands Hommes. Inspecteurs: T. Wiltz, G. De Feriet et Geo. Ingraham. Greffiers: Robt. Wynne, et Baron Bouligny.

21me Precinct—Au marché de la rue Louisa. Inspecteurs: Jacques Charbonnet, W. C. Flanders et N. Pinson. Greffiers: W. Bartlett et C. Derpias.

22me Precinct—A la "Hook and Ladder" rue Jackson. Inspecteurs: John A. Watkins, Richard Ewald et John S. Whitaker. Greffiers: S. Galpin et [illegible].

23me Precinct—A l'Ecole, encoignure Magasin et Deuxième. Inspecteurs: Robert McCuln, J. Norment et George Parris. Greffiers: [illegible].

Les inspecteurs et greffiers devront se réunir à 8 heures du matin et fermer à 6 heures du soir. Le résultat de ladite élection devra être transmis au soussigné, maire, conformément à la loi.

JOHN L. LEWIS, Maire.

N. B.—La clause 12 de la loi approuvée le 12 mars 1856 déclare que les inspecteurs et greffiers d'élection devront avoir 25 ans, devront avoir été citoyens de l'Etat depuis 10 ans, et citoyens de la Nlle-Orléans depuis 5 ans, devront être votants des precincts où ils agiront comme inspecteurs ou greffiers; ils devront être propriétaires et ne devront pas être candidats à l'élection, conformément au 9me article de la constitution de l'Etat. Ils devront en outre déclarer sous serment qu'ils ont les qualités exigées par la loi du 12 mars 1856.

Les inspecteurs et greffiers nommés plus haut sont priés de passer au bureau du maire et de prendre le serment exigé par la loi.

28 mai JOHN L. LEWIS, maire.

AVIS.
A partir de ce jour, je ne paierai aucune dette que pourra contracter Mme J. A. Druilhet. (Signé) J. A. DRUILHET.
26mai—4f Nlle Orléans, 24 Mai 1856.

CHEMISES! CHEMISES!
LION & PINSARD,
66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville.
VIENNENT de recevoir par le navire Guttemberg, du Havre:
Un assortiment considérable de chemises françaises pour hommes.
Chemises tout coton, depuis $10 la douzaine;
do coton, devant toile 18 do
do tout toile 45 do
do couleurs de toutes espèces.
Toutes ces chemises sortent des meilleures maisons de confection de Paris et sont à la dernière mode.
21mai

CIGARES de la Havane, à bon marché—Plusieurs lots qui restent de la dernière vente à l'encan seront vendus pour clore des consignations, par LABORDE & XIQUES, No 39, rue de la Nouvelle Levée.
26 mai En face du Natchez Alley

TABAC EN FEUILLES de la Havane—36 ballots de la nouvelle récolte, qualité supérieure pour capes et tripes, à vendre par BORNIO & FRERE, 26 mai 34, rue Gravier

CIGARETTES—54 caisses de 250 paquets chaque, de la marque très connue (La Honradez) attendues incessamment de la Havane par le brick Mary Elizabeth, à vendre par BORNIO & FRERE, 26 mai 34, rue Gravier

CIGARES—1,850,000 cigares de la Havane—1,850,000 cigares de la Havane de différentes grosseurs, telles que Regalias, Medias, Londres, Cazadores, Prensados, Millares, Regalia de Londres, Cilindrados, Trabucos, Conchas, Habaneros, de marques les plus en renom, comme Cabanas, Partagas, Prince de Galles, Perfeccion, Sultana, Montoro, Intimidad, Flor de Silva, San Roman, Rosa de la Habana, Washington, Sol, Nicotiana, Sin Igual, Mensagero, Sevastopol, Rogero, Arnes, Cervantes, Granadina, Capitolio, Eco, Eloisa, Mina, Cubana, Niagara, Flor de Pajaritas, Especial, Modelo de la Antigüedad, Convenio, Mar Pacifico, Rafila et plusieurs autres marques, en magasin et à vendre par
26 mai BORNIO & FRERE, 34 Gravier

EN débarquement du navire Marshall, venant de Bordeaux:
125 barriques vin rouge ordinaire;
106 do do bon ordinaire;
30 barils vin blanc;
100 caisses vin rouge;
50 futailles cognac, J A Guerin, à vendre par C CAVAROC & Co, 146, rue Royale
8av—6

VIN DE NARBONNE—couleur très foncée—46 demi-pipes reçues dernièrement et à vendre par P CUSACHS FRERE & Co. Enc. Royale et St-Philippe

MADERE ET SHERRY, en entrepôt et à prix modérés—40 quarts madère; 40 do sherry. A vendre par CUSACHS FRERE & CO, Encoignure Royale et St-Philippe

Pierre à Sirer!
100 PIERRES à Sirer, un article supérieur pour famille, à vendre à très bas prix pour clore consignation, par J. H. CARTER & Co. encoignure Commune et Tchoupitoulas

NOUVEAU DEBALLAGE DE LIVRES FRANÇAIS A LA Librairie Nouvelle, Rue de Chartres, No 107. J. TACON

BIERE de Bavière—50 barils de 6 demi, de cette bière supérieure, venant d'être reçue directement et à vendre par DUNTZE & IKEN, coin Royale et Conti.

CURACAO—25 caisses de Curaçao blanc et rouge marque Wynand Fockink, en débarquement et à vendre par DUNTZE & IKEN, encoig. Royale et Conti

[illegible] GENIEVRE [illegible] DUNTZE & IKEN, Royale et Conti.

[illegible] DUNTZE & IKEN, [illegible] Royale et Conti

ATTENTION.

Chapeaux et marchandises sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de chapeaux et marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M., au magasin d'encan de H. Feychaud & Co, No 36, rue de la Vieille-Levée.

Conditions libérales à la vente. 29mai

MM. Morphy & Neviel vendent à l'encan, ce matin à 11 heures, de la toile d'emballage de l'Inde, à l'entrepôt Pélican, encoignure Girod et Commerce. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente d'eau de vie française, vins, genièvre, etc. qui aura lieu le 4 juin prochain, par le ministère de Bernard Toupin, dans les magasins des importateurs MM. J. & J. Tardos, No 31 rue de la Vieille Levée.—Tous ces liquides sont d'importation directe et sous tous les clefs de la Douane, à l'entrepôt. Les acheteurs observeront par l'avis publié dans nos colonnes qu'on leur offre un très long crédit.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

31 mai.—Trois terrains de valeur, rue des Magasins, entre Jackson et Philip, et plusieurs esclaves de choix, pour la succession Hiram Hartt.—Deux terrains, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Martin, Melpomène et Thalie, près le dépôt du chemin de fer de Jackson.—Deux terrains améliorés dans l'ilet compris entre les rues Erato, Thalie, Maine et Clara.—Douze terrains, dans d'îlet compris entre les rues Clara, Martin, Thalie et Erato, à un ilet du dépôt du chemin de fer de Jackson.—Vingt terrains dans l'ilet compris entre les rues Clio, Erato, Solis et Maine, en face du dit dépôt.—Un terrain, dans l'ilet compris entre les rues Hercules, White, Tchoupitoulas et Esterpe.—Dix-neuf terrains, dans le 4me District, face aux rues Race, Philip, Jackson, Magazine, Constance et Robinson.—Le terrain de la rue Constance et amélioré.—Huit terrains à Jefferson City, face à la rue des Magasins.—La moitié d'ilet de 12 terrains, à Rickerville, face à la rue du Camp, dans l'ilet compris entre les rues Camp, Magasins, Robert et Upper Line.—Les trois quarts d'un ilet, à Rickerville, dans l'ilet compris entre les rues Pitt, Poydras, Upper Line et Robert, comprenant 15 terrains.—Six terrains, à Rickerville, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Jersey, Octavia et Joseph; on des dits terrains forme l'encoignure Levée et Jersey.—Résidence de famille à l'angle des rues Jackson et Chestnut—Deux belles résidences en briques, rues de l'Annonciation et des Facusiers, entre Bassin et Robin.—Grande et élégante résidence rue de la Course, entre St Jean-Baptiste et Facusiers—Maison basse en bois, rue White, entre Roman et Prieur.

7 juin—Terrain de valeur, dans le 4me District, dans l'ilet compris entre les rues Washington, Bacchus, Quatrième et Dryades, formant l'encoignure Washington et Bacchus.—Un terrain dans l'ilet compris entre les rues Levée, Water, Deuxième et Troisième.—Deux terrains, dans l'ilet compris entre les rues Josephine, St-André, Mesmael et Clara, le tout pour la succession de Harlow Lamb.—Deux maisons en bois à étages, couvertes en ardoises, et d'autres belles bâtisses dans la rue Girod, entre Bassin et Franklin, 1er District, pour la succession de Ann Pendergast.—Quatre terrains bien remblayés et propres à bâtir, rue du Bassin, entre Annonciation et Constance, pour la succession de Amelia Parker.—12 terrains à Carrollton; 9 lots et portions d'ilets à Métairieville, un terrain rue Roumann, 4me district. Propriété améliorée et terrains vagues rues Derbigny, Jackson et Tuabe, pour une dissolution de société.—Choix de terrains propres à bâtir, rue des Magasins, et résidence de famille à l'angle des rues des Orangers et des Panniers.—Maison haute en briques à l'angle des rues Liberty et Euphrosine—Jolie petite résidence rue St André, près le marché de la rue du Camp.

10 juin—Esclaves et actions de banque et de chemin de fer—certificat d'assurance et comptes de la succession James M. Farmer.

14 juin—Propriété améliorée à l'angle des rues de la Levée et Deuxième, 4me district.

21 juin—Maison à deux étages face aux rues Hevia et Cypress, Roman et Prieur.

24 juin—Résidence et terrain vague rue des Champs Elysées entre Rose Enfants et Morales. 3me dist.—La moitié indivise dans le même dist. dans l'ilet borné par les rues Josephine, Soldatie et des Peintres et des esclaves artisaneurs, etc. le tout de la succession de The N Boylan.

28 juin—Choix de terrains propres à bâtir, rue Nayades, entre Jackson et Philippe; 5 ilets de terre en la ville de Carrollton, et un esclave, le tout pour la succession de Je D Stewart—Une portion de terre en la paroisse de Jefferson, un peu au-dessus de la ville de Carrollton.—Magasin en briques à 2 étages, rue de la Levée, faubourg Livaudais, et un lot d'esclaves de valeur, pour un partage.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Changement de domicile.

Le soussigné annonce à ses clientèle la ville et la campagne, et au public en général, qu'il a transporté son Atelier Typographique à l'encoignure Chartres et Toulouse, No 157.
N'ayant rien épargné pour mettre ses moyens en second et Troisième District à même d'avoir leurs impressions faites aussi bien et à aussi bon marché que peuvent le faire ses confrères du Premier District, il ose espérer qu'il obtiendra la préférence de ceux à qui il s'adresse.
Indépendamment d'un vaste matériel—aussi vaste que celui de la plus grande imprimerie de la Nouvelle-Orléans—il s'est procuré des presses des systèmes les plus récents, savoir: RUGGLES'S ROTARY PRESS, HOE'S CARD PRESS, Ruggles's Circular Card-Cutter, Hoe's Paper Cutting Machine.
H. MERIDIER,
24 mai 157 rue de Chartres—Nlle-Orléans

Institution de Mme Decroyaux,
L'OUVERTURE de l'établissement d'été aura lieu le Lundi, 2 Juin, à la Passe-Christian.
Les études y sont les memes qu'en ville, y compris le dessin et la musique.
M. E. Prévost, chef d'orchestre du grand opéra, y continuera, comme l'année dernière, ses leçons de chant, solfège et harmonie.
L'établissement de la ville reste ouvert tout l'été, sans interruption, pour les élèves pensionnaires ou externes. 22 mai—1m v & c

Bureau des Assesseurs.
LES bureaux des Assesseurs du Second et du Troisième District ont été transférés au No 111, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis. 22mai—1m

PROVISIONS.
PROVISIONS—700 barils mess M. O. et prime porc
20 tierçons jambons au sucre,
25 boucauts plats côtes et épaules fumées
10 barils langues de bœuf,
150 barils et barillets lard lre qualité,
10,000 livres viandes salées,
125 barils rosse,
75 do bœuf, en magasin et à vendre par WHITE & DUPEIRE, 25 & 27 Vieille Levée.

$50 de récompenses pour l'arrestation de LIZA, négresse d'environ 42 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, mince, ayant la poitrine saillante et plate, les dents de devant très cariées, le teint cuivré et les yeux jaunâtres, la figure très allongée et les membres grèles, a une petite marque remarquable au-dessous de l'oreille. Elle est très habile cuisinière, elle a emporté du beau linge et cherchera à se déguiser par ses toilettes.
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera à la geole ou la ramènera chez sa maîtresse Mme H. Bourgeois, vis-à-vis l'église du Bonnet Carré, ou à LANAUX & REINE, No 12 rue Conti
20 mai—1m

MAGASIN DE CONFISERIE
J. VINCENT,
F. LEFEVRE, successeur.
Encoignure St Pierre et Royale, et encoignure Canal et Carondelet.
M. LEFEVRE a l'honneur d'annoncer que ses nouveaux et beaux salons de dames sont ouverts tous les jours, de 6 heures du matin, à la clôture du théâtre.
Rien n'a été négligé pour plaire aux dames. Les salons ont été ornés avec le plus grand élégance. Le magasin est supérieurement assorti de crêmes à la glace, telles que biscuits glacés, meringues, bombes, sorbets, plombières, crème au chocolat, à la rose, à la vanille, café, chocolat, fraise, framboise, abricots, pistaches, amandes, mangue, limonade glacées à l'ananas, aux fraises, au citron, groseille, framboises et abricots. 20mai—1an

Bouchons.... Bouchons.... Bouchons!
EN magasin et à vendre par les soussignés — 220 balles bouchons.
Bouchons pour eaux minérales, longs et choisis.
do do do do réguliers.
do do bouteilles et 1/2 bouteilles, réguliers.
do damejeannes différentes grandeurs et qual.
A l'arrivée du navire espagnol Nivaria, attendu incessamment:
84 balles bouchons superfins, longs, gr. bouteilles.
45 do do bonne qualité do
2 do do do 1/2 bout.
3 do do do longs pour fioles.
14 do do longs pointus, pr bouteilles.
11 do do do supérieurs do
10 do do courts do do
12 do do pour champagne. 60,000.
3 do do pr jarres, diff. gr. assortis, 18,000.
1 do do pr pipes et demi-pipes, 6,000.
A vendre à des prix modérés, par
P. CUSACHS FRERE & Co.
20 mai enc. Royale et St-Philippe

900,000 Cigares de la Havane.
CIGARES de la Havane de toutes dimensions: Londres, Regalias de Londres, Media Regalias, gros Regalias, Trabucos, Conchas, Cilindrados, Prensados, Cazadores, Millars, etc, des marques célèbres Montoro, Cabanas, Espanoladad, Intimidad, Washington, El Sol, Cervantes, Escocesa, Sevastopol, Granadina, Rosilla, Union Americana, Modelo, Antiguedad, etc. En magasin et à vendre par BORNIO & FRERE, 20 mai No 34, rue Gravier

VIN DE COTE ET SAUTERNE, 26 barils; 6 demi pipes. A vendre par P CUSACHS FRERE & Co, 13 mai—10f encoignure Royale et St-Philippe

TABAC de la Havane, en feuilles—40 balles tabac pour tripes, garanti Vuelta de Abajo et de première qualité. En magasin et à vendre à des conditions très avantageuses, pour clore une consignation par BORNIO & FRERE, 20 mai 34, rue Gravier

Changement de Bureau.
FRANÇOIS GALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 10, rue St-Pierre, bâtisses Pontalba. 15 mai

Aux Habitants sucriers.
LES soussignés, agents de l'appareil connu sous le nom de g Bour's Patent Sugar Pan, pour la fabrication du sucre, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent contracter devront s'adresser à O. LE BLANC & SON. 14, rue Carondelet

Contrefaçon de pate d'Italie.
L'est livré, depuis quelque temps, au commerce, de vermicelli et de macaroni, faits à la Nouvelle-Orléans et mis dans des caisses qui, par le bois, la grandeur, la forme et l'étiquette, imitent parfaitement celles de macaroni et de vermicelli véritables d'Italie.
Les soussignés, importateurs de cette marchandise, et agents de plusieurs fabricants italiens, de pâtes, se font un devoir de prévenir le public et particulièrement les consommateurs de se tenir en garde contre ces contrefaçons. LANATA FRERES
17 mai—2m No 11, rue Jefferson

Dissolution de Société.
LA société existant sous la raison commerciale de COSTA & BOVIRA, ou connue sous celle de Costa & Bovira, à partir du 10 mai 1856. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation.
ANGELO COSTA, ANTONIO BOVIRA, QUEYROUZE & LANGSDORFF, en commandite.
Nlle-Orléans, 14 mai, 1856.
Le soussigné continuera le commerce de produits de l'Ouest et de groceries, en son nom et pour son propre compte, à son ancien magasin, Nos 66 et 67, rue de la Vieille Levée, entre Toulouse et St-Louis. ANGELO COSTA.
Nlle-Orléans, 14 mai 1856. 15 mai—6

A TTENDU incessamment par le navire New England, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
60 barriques vin rouge, bon ordinaire pour famille.
BOYER FRERES, V. DESPORTE & Co, encoignure Moreau et Mandeville, 18mai 3me District

A USEN MAGASIN:
100 barriques vin rouge pour familles; 100 caisses vin rouge St-Julien, marques diverses; [illegible]
[illegible]

AVIS AUX [illegible]
D. P. SCANLAN & Co, [illegible]
[illegible]
Chapeaux, annoncent respectueusement aux dames [illegible] réparation [illegible] prix [illegible] Modes de Paris, à une réduction [illegible] pour payer une vente rapide.
La totalité de leur grand assortiment a été importée ce printemps, et une grande partie des marchandises vient d'être reçue ou est en route.
26mai—6f

Hotel de la Passe Christian.
Cet hôtel sera complètement réparé, mis à neuf et [illegible] le 20 juin prochain [illegible]
27 mai—1m WAGNER [illegible]

Institut St Charles,
Près de Carrollton.—[GREENVILLE.]
LES parents des élèves et les amis de l'Institut St Charles sont invités à vouloir bien assister à l'examen littéraire et musical qui aura lieu jeudi prochain, 29 du courant, à 4 heures du soir; un char sera à la disposition de l'institut pour ramener les visiteurs en ville. 27 mai—3

INSTITUTION A DARROT.
184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts
CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A Darrot, ex professeur aux Ecoles publiques et au college Audubon, depuis sa fondation.
Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8 1/2 à 3 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir.
25mai—3m

Journaux de Paris illustrés
A BON MARCHÉ.
AGENCE GÉNÉRALE
Rue de Chartres, No 107,
à la LIBRAIRIE NOUVELLE.
Paris le soir, quotidien $6 00 par an
Journal pour tous, hebdomadaire 2 00 do
L'Ami de la Maison, do 3 00 do
L'Ami des Sciences, do 2 00 do
La Science pour tous, do 2 00 do
Le Journal de toute le Monde, do 2 00 do
Le Petit Journal pour Rire, do 2 00 do
Les Cinq Centimes Illustrés, do 1 50 do
Le Journal du Dimanche, do 2 00 do
L'Omnibus, Semi hebdomadaire 1 00 6 mois.
J. TACON,
26mai 107, rue de Chartres.

Fèves de la Caroline.
DEUX MILLE sacs, à vendre en magasin en débarquement, par JAMES DABOVAL & Co, 46, 47, et 48 Vieille Levée
27 mai—8

Demande de pharmacien.
ON demande immédiatement un élève en pharmacie, bien recommandé. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27mai

Demande de cuisinier.
UNE famille qui passe l'été de l'autre bord du lac désire prendre à loyer un bon cuisinier créole. S'adresser à John Watt & Co, No 3, rue Carondelet.
27 mai—2

Aux Barbiers.
ON demande deux barbiers immédiatement. S'adresser à Charles Job, au No 52, rue St Charles
27mai—2f

CHANDELLES—En débarquement du steamer Robert J. Ward, venant de Louisville:
40 caisses adamtine, et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27mai 13 et 15 St. Louis

WHISKEY—En débarquement du steamer R. H. Winslow, venant de Cincinnati: 56 barils whiskey Magnolia de Pike, et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27mai 13 et 15 St. Louis

BIERE & PORTER—300 boucauts bière de Byas porter de Barclay en bouteilles et demi bouteilles, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27mai 13 et 15 St-Louis

CHAMPAGNE—50 paniers champagne de la célèbre marque de Heidsieck & Co. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 27mai 13 et 15 St-Louis

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre jaune et blanc, en débarquement du brick W Clark, venant de la Havane, à vendre par E CABUZAC & Co, 27 mai 30 rue Vieille Levée

CONFITURES—14 caisses goyave, gelée et pâte, en débarquement du brick W Clark, venant de la Havane. A vendre par E CABUZAC & Co, 27 mai 30 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—150,000 cigares de la Havane des meilleures marques, en débarquement du brick W. Clark et à vendre par E CABUZAC & Co, 27 mai 30 Vieille Levée

PAUL E. THEARD,
NOTAIRE ET AVOCAT.
No. 68, rue Royale. 23 mai—1m

BRASSERIE LOUISIANAISE,
RUE CONTI, 86 ET 87.
A la demande d'une société nombreuse et choisie, il y aura tous les DIMANCHES, par 1er JUIN prochain un SALON DE BIERE au premier étage de l'établissement de la rue Conti, si avantageusement connu.
L'heureuse disposition du salon, l'empressement des employés, le choix et la variété des consommations ne laisseront rien à désirer aux amateurs. La Brasserie Louisianaise digne du patronage qui la fréquente depuis longtemps. 23 mai—2m

On demande.
ON demande en ville pour l'été une dame pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la Musique. Une personne d'un âge raisonnable serait préférée. S'adresser à la poste lettre Q (113). 28mai—6f

Demande d'une dame professeur.
ON demande pour une institution à la campagne une dame habituée à l'enseignement et capable de faire de bonnes classes de français. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille ou au collège des Jesuites, coin des rues Baronne et Commune. 22mai—6f

[illegible]
UNE famille qui va passer l'été au Nord, demande une bonne de grande expérience et munie des meilleurs certificats, pour prendre soin d'un tout petit enfant. S'adresser au No 34, rue Condé.

Magasin à bon marché.
MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Pour la Saison d'été,
AU PRIX COUTANT.
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.)
Mme FABIO.
Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu de France et de New York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de modes, comprenant:
Chapeaux de paille unie et à jour pour dames et demoiselles; capuches d'enfants.
Chapeaux de crepe, couronnes de mariage et de bal Garnitures de fantaisie.
BRODERIES:—Mantelets de soie et dentelle, voiles de dentelle française.
Voiles de mariée.
Et un assortiment complet de tous les autres articles du son mode.
Mme Fabio espère que son beau choix de Marchandises et les prix modérés auxquels elle seront vendues AU PRIX COUTANT, lui assureront la faveur publique.
Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.
Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 7 mars—3m

CONFITURES de la Havane, reçues directement—12 caisses de confiture assortie, en jarres; Un lot de gelée et pâte de goyave en boites d'une livre et un quart livre. A vendre par DUNTZE & IKEN, 13 mai enc. Royale et Conti

PICKLES ANGLAIS—En débarquement du navire Wm Sprague, de Liverpool:
50 douzaines pickles assortis;
25 douzaines sauces et ketchup;
25 douzaines moutarde de Durham;
5 douzaines pâte d'Anchois;
10 douzaines poudre de Curry.
A vendre par DUNTZE & IKEN, 15mai enc. Royale et Conti

$50 de Récompense.
PARTI marron, le 19 avril, le nègre BASILE âgé d'environ 28 ans, taille, figure ronde et joufflue, grosses lèvres, gros yeux, nez un peu aplati, le teint tirant sur le griffe, grosse tête, beaucoup de cheveux, les dents cariées, surtout celles de la mâchoire supérieure, une petite cicatrice à la tete près du front, du côté droit, taille de 5 pieds 4 pouces et demi. Ce nègre vendait des fleurs le matin et le soir dans les différents marchés, principalement au marché Poydras, où il est bien connu. $50 seront données à qui le livrera à son maître, rue Moralès No 89.
Nouvelle-Orléans, 6 mai 1856.
8 mai—1m FERNANDO LEMOS.

A LOUER.
La belle et agréable maison No 150, rue Condé, entre Quartier et Hôpital. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à JUAN Y DE EGANA. 19mai No 47, rue Bienville.

A LOUER.
Une maison confortable, No 152, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à EDW'D SHIFF & Co, 26mars—3p 1m No 129, rue Commune

DIX-HUIT mulets du Mexique, à vendre par DAVID ADAMS, Empire Stables, encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me District, Nouvelle-Orléans. 17mai—14

EN débarquement du navire Mary Bradford, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge Cantenac;
50 do do St-Julien;
15 barils vin blanc Haut Sauterne;
25 caisses absinthe Sauvageol, Brunston & Co;
15 do muscat de Lunel do;
9 quarts eau de vie LaRochelle, à vendre par C CAVAROC & Co, 26 av—6 146 rue Royale

EN débarquement du navire Mary Bradford, de Bordeaux:
4 quarts pipes Cognac M. J. Alice 4me preuve.
5 huitièmes do do lre preuve.
A vendre par P D SEGOND & COUTIN, 26 avril 13, Bienville

PORTER de J. & R. Tennent, en demi bouteilles, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 47, Bienville

H. LEROUX.
Restaurant et Café du BAYOU ST-JOHN
HALF WAY HOUSE.
PRES LE BUREAU DE PEAGE.
Cet établissement sera ouvert au public le 1er Mai prochain.

VINS—50 caisses vin rouge bon ordinaire, Paul Clermont & Co
500 do do do pour familles, E. Baurie Fils
300 do do do différentes marques,
300 caisses vin blanc,
En magasin et à vendre par Féo DE FUENTES & Co, 15mai 70, Vieille Levée

AVIS.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a continué les affaires de commission et d'importation de vins de Bordeaux, comme par le passé, sur son propre compte et en son nom seulement. L. F. MAREST. 12 janv No 69 rue Toulouse.

LOUIS F. MAREST,
Marchand commissionnaire,
Importateur de vins de Bordeaux.
No. 69, Rue Toulouse,
Entre les rues Chartres et Royale.
A constamment en mains les célèbres marques de C. G. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory.

12 barils de 20 m. chaque bouchons fins; 20; 4 do 8 m. do do réguliers fins; 6 do 5 m. do 1 damejeannes, en face de [illegible], 3 do 16 m. do très fins, en sacs de 500. En débarquement du navire Mary Bradford, de Bordeaux, et à vendre par V DE MAGNAN, 29av 20 rue St Louis

15 barriques vin rouge,
15 [illegible]
[illegible]
25 caisses 12 bout. [illegible] Margaux 1844;
25 do [illegible]
[illegible]
[illegible] vieux Cognac Lafayette, en débarquement du navire Mary Bradford, et à vendre par V DE MAGNAN, 20 rue St Louis
29av

ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIEME DISTRICT.

L'EXAMEN annuel de ces Ecoles aura lieu dans l'ordre suivant, savoir:

Le Mardi, 13 mai, à l'Ecole des garçons et des demoiselles, près le pont du Bayou St Jean.

Le Mercredi, 14 mai, à l'Ecole des demoiselles, sur le chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Robertson.

Le Jeudi, 15 mai, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues St-Pierre et Claiborne.

Le Vendredi, 16 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue Robertson, entre les rues Conti et Bienville.

Le Lundi, 19 mai, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues Bienville et Robertson.

Le Mardi, 20 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue Ste-Anne, entre les rues Villere et Marais.

Le Mercredi, 21 mai, à l'Ecole des garçons, rue du Rempart, entre les rues Toulouse et St-Louis.

Le Jeudi, 22 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Le Vendredi, 23 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Le Lundi, 26 mai, à l'Ecole des garçons, rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.

Le Mardi et le Mercredi, 27 et 28 mai, à l'Ecole supérieure des garçons rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.

Le Jeudi et Vendredi, 29 et 30 mai, l'Ecole supérieure des demoiselles sera examinée dans le local de la Loge la Parfaite Union.

Les heures d'examen seront de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Un avis ultérieur fera connaitre le local où aura lieu la distribution des prix, fixée au 5 juin.

Les parents et le public en général sont respectueusement invités à assister aux examens.

ALPH. CANONGE, Surintendant

8 mai—et lerja

Plus de lots gagnants que de billets blancs!!

$204,000!
LOTERIE DU MARYLAND,
SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,
Pour le bénéfice des loteries consolidées du Maryland.
Classe Ch. Extra.

Tirage, MERCREDI 18 JUIN 1856, dans la ville de Baltimore.—R. FRANCE & Cie directeurs

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 15,750 billets—15,750 lots.

Payables en plein, sans déduction.

1 lot de	....	$35,000, est	$35,000
1 do	....	10,000	10,000
1 do	....	4,000	4,000
1 do	....	2,000	2,000
1 do	....	1,040	1,040
1 do	....	1,000	1,000
1 do	....	400	400
1 do	....	400	400
1 do	....	250	250
1 do	....	250	250
140 do	....	100	14 000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $200, approx. de		$35,000 sont		$ 800
4 do	100	do	10,000	400
4 do	80	do	4,000	320
4 do	60	do	2,000	240
4 do	50	do	1,040	200
4 do	40	do	1,000	160
4 do	40	do	400	160
8 do	20	do	250	160
560 do	10	do	100	5,600
15,000		$ 50,160		127,500

15 750 Lots formant un total de $204,000

APPROXIMATIONS.

Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 150 premiers lots, auront droit aux 600 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $35,000, les billets numéros 11,248; 11,249; 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2, 3, 29,999 et 30,000, du No 30,000, ce sont les Nos 29,998, 29,999 1 et 2. Les Nos 2 et 29,999 d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Il y a 30,000 billets, de 1 à 30,000. Il y a 150 lots entiers et 600 approximations, 15,000 lots déterminés par le tirage du gros lot, formant un total de 15,750 lots.

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros que portent les billets, imprimés sur des morceaux de papier, sont roulés dans une enveloppe de fer blanc et placés dans une roue de verre.

Le montant des différents 150 lots entiers sont imprimés, enveloppés de la même manière et placés dans une autre roue. Après avoir bien tourné la roue, deux enfants dont les yeux sont bandés, tirent, l'un un numéro de la roue des nombres, et l'autre un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot tirés sont vérifiés, montrés aux spectateurs et enregistrés par le commissaire, le lot est mis en regard du numéro qu'il représente. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors légalement attesté par les commissaires, nommés par l'Etat, certifié qu'il a été juste.

Les 15,000 lots de $8 50 chacun sont déterminés par le numéro du gros lot, pair ou impair ($35,000); si le numéro gagnant le gros lot est un nombre impair, il n'y a que les billets impairs auront droit à $8 50. Si le nombre est pair, tous les billets dont les numéros seront pairs, auront droit à $8 50, à raison d'un lot que l'un ou l'autre des autres lots qu'il pourrait gagner.

Tous les numéros des billets finissant par 0, un 2, un 4, un 6, un 8, sont de nombres pairs. Ceux finissant par un 1, un 3, un 5, un 7, un 9, sont impairs.

Billet entier, $10—Moitié de billet, $5.—Quart de billet, $2 50—Huitième, $1 25.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 21 mai

$60,000!
La première Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane.
(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)
Loterie de l'Académie Militaire du Sud
Classe D.—Nouvelle série.
Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 12 JUIN 1856.
10,000 numéros seulement.—Gros lot, $15,000.
Prix des billets:—Billet entier, $10; moitié de billet, $5; quart de billet, $2 50.
Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot.
Les billets de banque seront envoyés soit par la poste. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.
SAMUEL SWAN, directeur, Montgomery, Alabama.
29 av

I. O. O. F.
La loge de l'ETOILE POLAIRE No 19 siégera le MERCREDI à 7 1/2 heures au White Hall. Les membres de la Loge et de l'Ordre en général sont priés d'y assister. Officers: C. Lacoste, N. G. J. M. Wagner, V. G. Hy Degruy, S. M. J. A. Gentz, S. P. A. Dudoussat, T. Hry Castarede junior, P. G.
Par ordre de C. Lacoste N. G.
Usmai—12f HY. DEGRUY, Secrétaire

A VENDRE.
UN PIANO à queue, grand format, prix modéré. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22 mai—15

Importation directe.
90,200 cigares de la Havane, en débarquement de la goelette G. H Montague et en magasin, comprenant en les marques de Londres, Millares, Demi Regalias et Regalias Mayores, des meilleures marques, telles que Sultana, Globo, Dos Hemmisferios et plusieurs autres marques des meilleures fabriques. A vendre par CABALLERO & BASCALI, 19mai 36 Vieille Levée entre Douane et Bienville

Lignes à pêcher et hameçons.
LES soussignés viennent de recevoir un très grand assortiment de lignes à pecher et hameçons (véritables Limerick) qu'ils offriront à bon marché aux marchands des campagnes et invitent l'attention des acheteurs à leur immense stock de camelotte en général et ouvertement à leur magasin.
19 mai URIAH A. POLLARD & Co, 76, rue du Canal

Aux Barbiers et coiffeurs.
REÇU par le dernier steamer de New-York, un grand assortiment de parfumeries anglaises et américaines. Aussi, l'eguiers en caoutchouc à retapper exclusivement à leur usage, célèbres razoirs de "Wade & Butcher", aussi expressément pour barbiers. URIAH A POLLARD & Co, 19 mai 76, rue du Canal

Produits d'Espagne.
EN débarquement du brick Antonita, de Barcelone:
150 barriques vin Villa Nueva marca Font;
50 do do St-Vicente très vieux;
25 barils vin d'Oporto;
12 do amando de Majorca;
30 do graines pour oiseaux;
300 rames papier à cigarettes Piana;
10 grosses de cartes à jouer, espagnoles;
200 jarres huile d'olive;
15 balles de 13,000 chacune bouchons pointus;
15 do do do à eau minérale;
15 livres de safran;
20 sacs pimentos;
30 barils de garbanzos;
20 barillets thon mariné en saumure.
A vendre par PABLO GELPI, 6 mai 129, Vieille Levée

EAU DE VIE—6 barils Jean Louis, qualité supérieure 1795;
6 1/2 Sq. do do do do 1811.
10 1/2 Sq. Hennessy 1848;
1/2 Buckeye 1846;
2 1/4 Alex de Monceau 1840;
2 1/4 John Durand & Co La Rochelle;
2 1/4 J Renaud; 2 1/4 A Ferreira; 1 1/2 I. Pereyra.
A vendre par J & J TARDOS, 6 mai 31 Vieille Levée

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser au No 63, rue de Chartres. 28mai—6f

EVENTAILS!
LE soussigné vient de recevoir de Paris, par la voie de New-York, un bel assortiment d'eventails comprenant:
Eventails en nacre avec peinture;
do ivoire do do
do pour deuil;
do de poche (nouveauté);
do en bois de sandal;
do bambou brodée;
do do forme de feuilles;
do soie de fantaisie;
do baleine écrue et peinte;
&c. &c. &c.
ADOLPHE BLACHE,
26av 69 rue Royale.

ADOLPHE BLACHE,
69 rue Royale.
A reçu, par les derniers arrivages, de nouveaux envois de marchandises françaises se composant en partie des articles suivants:
Cravates, cols et écharpes;
Mitaines en fil;
Gants en soie et en fil d'Ecosse;
Chemises en toile;
Cadeaux et porte-plumes;
Caleçons en toile;
Mouchoirs batiste, blancs et imprimés;
&c. &c. &c. &c. 26av

Parfumerie fine de Paris!
UN assortiment complet, venant d'être reçu Huile de la Société Hygiénique,
Pommade do do
Eau dentifrice du Dr Pierre,
Eaux et poudres dentifrices diverses,
Savons de toute sorte;
Poudre de riz;
Cold cream, cosmétiques, eau de Cologne, eau de Lavande;
Vinaigre de toilette;
Eau de verveine.
A vendre par ADOLPHE BLACHE, 69, rue Royale
26av

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets.
119 rue de Chartres.
REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que:
Tapis de VELOURS, etc;
Tapis WILTON, supérieurs, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur;
Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc.
Toiles à la demande de tous dessins, qualité et largeur, coupées à la demande;
NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement.
Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.
17 mars A. BROUSSEAU & Co.

Dr. SAMUEL REYNOLDS,
Bureau No 125, rue Gravier, Nlle-Orléans,
GUERISON des CANCERS; le BEGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 28 mars—1an

Dr L. DUFERRON, Dentiste, Rue Royale, No 69,
Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'en outre de toutes [illegible] d'opérations et mécaniques, il fait les plombages [illegible] c'est-à-dire sans crochet [illegible] [illegible] et à l'ombre sans [illegible].

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Ver HEBERT & Cie.
146, rue de Chartres
BUFFON (œuvres complète). Edition de luxe en 24 parties ou 12 volumes in-8o Jésus de 678 pages chacun avec 108 gravures sur acier représentant 800 sujets coloriés—c'est à dire 800 gravures de plus que les éditions les plus complètes.
Cette édition revue sur celle de l'imprimerie Impériale, avec la nomenclature et la classification de CUVIER, est annotée par M Flourens secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, &c. &c.
L'ouvrage aujourd'hui entièrement publié et se vend par la maison
Ver Hébert & Co.
Se compose de 400 livraisons à 30 centimes.
Prix de Paris 120 francs et pour la Nlle Orléans $ 24
12mai

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Ver. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.
REÇU par les derniers arrivages, une facture de livres français, parmi lesquels on remarque seulement:
Scudo—Critiques et littérature musicale,
De Montalembert—de l'Avenir politique de l'Angleterre,
Augustin Thierry—œuvres,
Figuier—l'Alchimie et les Alchimistes,
Lacordaire—Conférences,
Lamennais—(œuvres posthumes, le Dante)
do imitation de Jésus-Christ,
Arsène Houssaye—le Violon de Franjolé et d'autres nouvelles,
Bayard—théatre, &c.
Beranger, Berquin, &c. &c.
A déballer par le Guttemberg:
2000 brochures.
Editions populaires illustrées des meilleurs auteurs contemporains, &c., &c., &c. 12ma

EN VENTE
A la Librairie Nouvelle,
107, rue de Chartres.
Les Esclaves et les Chasseurs à pied,
ETUDES HISTORIQUES. 1 vol in-12.
Et un grand nombre de volumes broché
Collection Michel Levy.
Bibliothèque nouvelle
Bibliothèque des chemins de fer, &c. &c. &c.
10 mai J. TACON, 107, rue de Chartres

BOUC. BOUC.
Salon à Bière,
Tenu par H. C. KROST, rue Conti, 56.
ENTRE ROYALE ET PASSAGE DE LA BOURSE.
Le fameux BOUC si longtemps attendu est enfin arrivé.
Disciples de Gambrinus, ralliez-vous!
M. C. KROST annonce respectueusement au public en général et à ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir une certaine quantité de BOUC, cette bière qui a été si généralement appréciée l'année dernière. Par suite d'arrangements pris, il est le seul qui possède en ville cette qualité de bière.
H. C. Krost rappelle au public qu'il a ouvert dernièrement un salon rue Conti No 56, entre Royale et Passage de la Bourse, où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de bière ainsi que les lunchs les plus délicats.
M. C. Krost saisit cette occasion pour faire savoir à ses clients qu'il a vendu son établissement rue d'Orléans, et que le seul salon tenu actuellement par lui est rue Conti No 56. Qu'on se rappelle donc que c'est le seulement qu'on peut trouver le fameux BOUC. 25 avril

Le Docteur Louis Rey,
DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS
Consultations, de 1 à 3 heures P. M.
No 86, rue St Pierre.
Nlle-Orléans. 28 avril—1m

Bon marché—Bon marché
HAMBY,
200........RUE DU CAMP........185
ANNONCE à sa clientèle et aux dames en général qu'il est décidé à vendre le reste de son magnifique stock de MARCHANDISES SECHES AUX PRIX D'IMPORTATION. Les personnes qui désirent profiter de cette excellente occasion doivent s'adresser à son magasin le plus tot possible.
Il offre les marchandises suivantes aux plus bas prix: Bareges unis et à dessins; robes organdy à volants; robes barège à volants; robes jaconas fraîcais; robes barège pour demoiselles; linons français, anglais et américains, robes batiste, jaconas français, ginghams et brillantines; manteaux soie et dentelle, bonneterie, gants et mitaines, jupons crinoline, corsets, parasols, &c.
EGALEMENT
SOIERIES DE PRINTEMPS, de mode, à 60 cents la yarde.
Un assortiment complet de
Valenciennes, Collerettes, Cols et manches, broderies et dentelles de toutes espèces.
HORACE MARR.
6 mai—6f 185 rue du Camp

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,
No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
EDMOND DUPORCHAMPS & Co, donnent avis à leurs amis, au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main dans leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," un complet assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix, afin de conserver la réputation qu'ils se sont toujours acquise.
Tout ordre des marchands et habitans pourra être rempli dans le plus bref délai avec le nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 2 mars

L. PERROT & Co, rue Royale, 234.
A l'angle de la rue Ste-Anne.
MARCHANDISES sèches pour la saison d'été à bon marché, indiennes printanières, mousselines et françaises.
1 caisse jaconas imprimés à 12 1/2 cts la verge
1 do de français à 18 1/2 do
Organdis nouveauté, bareges complètes, barege unie, cotonnades, linons, batiste, robes, foulards, mousseline, broderie, mousseline, broderie, sacs, mitaines, mouchoirs fil et laine, bas, laine blanc pour enfants, jupons, petits rubans, bas, chaussettes, etc., bretelles, mouchoirs, gants, rubans en dentelles, lainières, couleurs, etc.
Aussi un bel assortiment d'éventails fantaisie.
Mars—2m

ALFESIDE!
LES soussignés informent ceux qui tiennent des cafés, qu'ils peuvent disposer de 20 douzaines de bouteilles en ALFESIDE à bon froid—Ceux qui connaissent cette liqueur savent qu'elle est la plus saine de toutes—ainsi qu'une de l'effet qu'elle produit sur le système; elle est le [illegible], et est qu'une qualité de ce qu'elle reste [illegible] au marché.
1er mai—3m J FAYA & Co., 14, rue de Chartres

LE Docteur ALFRED MERCIER a transféré son domicile RUE DAUPHINE No. 36, entre Bienville et Conti; on peut le consulter tous les jours de midi à une heure. Mars—1m

FAUTEUILS NORMAL,
Impartition de vins, eaux de vie, liqueurs et conserves, et marchandises de commission en gros et en détail.
23, 25, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, 28 nov

Bains de la rue Conti.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.
CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti, parvenus au rang des plus confortables de ce genre et qu'on y rencontrera toujours la propreté et le plus complète satisfaction.
On trouvera en tout temps des BAINS DE VAPEUR dans cet établissement, qui vient également des bains à domicile. 22 mars—6m

Dissolution de société.
A partir de ce jour la société existant entre C. LAROUSSINI & F. LAZARE, se trouve dissoute d'un consentement mutuel. Le soussigné reste seul chargé de la liquidation des affaires.
Nlle-Orléans, 1er mai 1856.
3 mai—1m C. LAROUSSINI, Maison Rouge No 1

EN débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux—
20 barriques vieux vin de Bordeaux pour famille
50 demi do vin blanc Sauterne
30 caisses vins vins fins grandes et 1/2 bouteilles
A vendre par TH CAPITAINE, 3mai 13, Tchoupitoulas

PHARMACIE,
Encoignure Conti et Bourgogne,
SPECIALE
POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DES MALADIES DE PEAU GUERISON DE
L'hydrargyrie,
MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE interne ou externe
DU MERCURE, PAR E. GAUDOZ, Pharmacien.
22 mars—3m

FUSILS ANGLAIS.
LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas F. Manton, de Londres, sont prets à recevoir et à remplir les ordres pour au ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu.
Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, ils réclament l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix.
HEATON & OLIVIER
14mars—3m No 40, rue Commune

LE FOURNEAU A BAGASSE
DES lettres de patente pour les Etats Unis ont été accordées à SAMUEL H. GILMAN, N. 31, rue Natchez, Nouvelle-Orléans, en date du 4 décembre 1855, pour un fourneau brûlant du bois et de la bagasse.
Ce fourneau réunit les qualités suivantes, comme l'ont prouvé sept récoltes faites cette année:
1o—Ce fourneau travaille entièrement avec un courant d'air naturel et sans l'aide d'un ventilateur.
2o—Il ne contient dans l'intérieur ni grille ni autres fers.
3o—Pour le nettoyer et en retirer les cendres il n'est jamais besoin d'arrêter le moulin.
4o—Après son arrivée dans le fourneau, la bagasse n'est jamais touchée ni remuée.
5o—Il brûle toute la bagasse et fournit assez de vapeur pour faire marcher le moulin, une batterie et une pompe à vapeur.
Ce fourneau est le seul qui ait jamais servi à faire une récolte en Louisiane, avec les 5 conditions mentionnées plus haut.
Ce fourneau ne prétend nullement bruler la bagasse seule, et ne ressemble à aucun autre dans aucune de ses formes, dans les principes d'après lesquels on l'emploie, ni dans les résultats qu'il produit; il ne se rapproche en rien des droits d'autres personnes; de faux bruits répandus à cet effet ne sont que des "ruses de commerce," que ceux qui les répandent savent être faux et ne font circuler que dans l'intention de tromper le public et de lui faire accepter des articles qui ne peuvent pas se contenter par leur propre mérite. Personne ne sera autorisé à vendre, construire ou employer mon fourneau patenté sans ma permission, et les personnes qui voudront en faire usage devront l'acheter [illegible].
Mon fourneau patenté peut être adapté sans risque à un équipage qu'à des bouilloires à vapeur; je suis prêt à faire un contrat pour l'employer à bruler la bagasse pour bouillir le jus de canne avec un équipage ordinaire, fournissant en outre à l'acquéreur une garantie suffisante.
On pourra se procurer des soussignés, par malle ou autrement, un pamphlet traitant le sujet au long, accompagné de plans, etc.
SAMUEL H. GILMAN, 31, rue Natchez.
5 fév—6m—1 p s v—camp (1) Nlle Orléans

MOULIN DE STRAUB, patenté
POUR MOUDRE LE MAIS.
CE moulin est avantageusement connu dans les Etats du Sud comme réunissant seul les excellentes conditions ci après énumérées:
1o. Il est assujetti solidement dans un cadre en fer.
2o. Des meules françaises de première qualité sont seules employées.
3o. La meule inférieure est seule mise en mouvement, laquelle, reposant sur une axe fixe ne peut jamais se trouver en contact avec la meu supérieure de manière à se briser en fonctionnant à vide.
4o. La détente est impossible.
5o. Les meules ne peuvent se arrêter l'action.
6o. L'axe est d'une seule pièce depuis la fleche jusqu'à l'extrémité.
Ce moulin peut fonctionner pendant cinq ans sans qu'on ait besoin d'enlever les meules pour y faire de nouvelles entailles. On l'offre aux prix suivants
10 pouces, bande simple, $130
22 do do do 145 — double bande, $160
26 do do do 130 — do do 175
30 do do do 125 — do do 210
Une meule de trente pouces peut moudre quarante boisseaux à l'heure avec une vitesse suffisante. Les plus petits donnent un résultat proportionné.
SAMUEL H. GILMAN.
11fév—1pu juil jul 44 31, rue Natchez, N. Orl.